

AUJOURD'HUI

Éditorial

Le député torontois John Nunziata décroche le prix citron de la course au leadership du Parti libéral fédéral en multipliant les excommunications au nom d'un certain fédéralisme, écrit Paul-André Comeau. **Page 12**

Courrier

Des agents de l'immigration à Dorval qui réservent un drôle d'accueil à des immigrants francophones; inquiétude devant le projet de loger des bélugas dans l'ancien vélodrome: voilà quelques-unes des préoccupations de nos lecteurs. **Page 13**

Écoles françaises: Régina recule

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan annonce officiellement ce matin le report du projet de loi qui devait accorder aux Fransaskois une commission scolaire française dès septembre prochain. **Page 2**

Vilnius frappe à son tour Moscou

La Lituanie décide à son tour d'interrompre la livraison à l'URSS de nombreux articles produits en Lituanie. **Page 4**



Ibrahim Babangida Coup d'État déjoué au Nigéria

Le président nigérian Ibrahim Babangida déjoue une tentative de coup d'État militaire contre son régime. **Page 5**

Staline acclamé au parc Lafontaine

Pour 400 personnes réunies à Montréal, la « Journée de la Terre » prend la forme d'une grand-messe stalinienne, dans la plus pure tradition marxiste-léniniste orthodoxe. **Page 3**

La survie des Franco-Américains

De nouveaux organismes culturels tentent de sauver l'héritage francophone en Nouvelle-Angleterre. **Page 7**

Mets 5

Expos 0

Sociétés ouvertes qui se privatisent

Plusieurs compagnies inscrites en bourse redevenaient privées depuis quelques temps. André Desaulniers y voit un phénomène passager. **Page 9**

Nouveau labo au CRIQ

Le Centre de recherche industrielle du Québec inaugure en mai un laboratoire de compatibilité électromagnétique. **Page 9**

Gérald Godin
L'ange exterminé
Roman



144 p. - 14,95\$

Le Djihad libère un otage américain

Polhill était détenu depuis janvier 87

d'après Reuter et AFP

DAMAS — L'otage américain Robert Polhill a été libéré hier après 1183 jours de captivité au Liban par le groupe pro-iranien Djihad islamique. Il a été confié à l'ambassadeur des États-Unis en Syrie.

Lors d'une cérémonie télévisée, l'enseignant américain de 55 ans, portant lunettes, se tenait aux côtés du ministre syrien des Affaires étrangères Farouk al Chara, qui a contribué à sa libération, et de l'ambassadeur américain Edward Djerjian.

« Nous espérons que sa libération marquera seulement le début de la libération des otages occidentaux », a dit Chara par allusion aux seize Occidentaux — dont sept Américains — encore portés disparus au Liban.

Chara a déclaré que la Syrie avait agi en étroite collaboration avec l'Iran pour obtenir la libération de Polhill, et que les deux pays poursuivraient leurs efforts en vue de faire



Robert Polhill recouvrant sa liberté, hier, à Damas.

libérer tous les autres otages.

Lors d'une interview à la télévision syrienne, Polhill s'est dit préoccupé par le sort de ses collègues uni-

versitaires Alann Steen, 51 ans, et Jesse Turner, 42 ans, enlevés en même temps que lui le 24 janvier 1987.

« Je suis (...) profondément inquiet au sujet de mes deux amis et de tout autre homme encore détenu dans les conditions où je l'étais.

« La liberté est une chose à laquelle (...) ni moi, ni aucun de mes collègues ne pensions (...) C'était une chose que nous savions hors de notre portée », a-t-il dit.

Après la cérémonie, Polhill s'est rendu à la résidence de l'ambassadeur avec son épouse Feryal, afin de se reposer avant de gagner l'Allemagne fédérale où l'attend un comité d'accueil du département d'État.

A New York, l'ambassadeur d'Iran auprès de l'ONU Kamal Kharrazi a déclaré que les pressions de Téhéran avaient contribué à la libération de Polhill, mais en ajoutant que Washington

Voir page 14: Le Djihad

Les candidats libéraux au bord de l'abdication devant Chrétien

Chantal Hébert
envoyée spéciale

Halifax—Les libéraux des Maritimes ont accueilli Jean Chrétien en héros et écouté par politesse les Copps et Martin dans le cadre d'un cinquième débat de la course libérale dépourvu d'incellence.

À deux mois du congrès de Calgary, la majorité des militants semblaient voir la victoire de Jean Chrétien comme un fait accompli, tandis que ses adversaires n'ont à peu près pas tenté de se mettre sur la sellette et ont même agité des drapeaux

blancs en fin d'assemblée...

Les Copps et Martin ont récité leurs politiques presque sagement et sans provoquer d'éclat avec le meneur de la course.

Pour la première fois de la campagne, le débat constitutionnel a été presque absent des échanges entre candidats, ce qui n'a pas empêché la salle d'afficher ses couleurs, réservant ses rares ovations pour les envolées de Jean Chrétien sur l'unité nationale et huant la seule tentative de sa rivale Sheila Copps de le prendre à partie sur la question.

Dernier de la course, avec moins de 20 délégués dans son camp, le dé-

puté John Nunziata a d'ailleurs obtenu sa plus forte volée d'applaudissements de la journée avec une charge à fond de train contre ceux qui prônent l'indépendance du Québec.

Déclarant qu'il est temps « de cesser de traiter les séparatistes avec un gant de velours », le député torontois a affirmé que « les séparatistes sont des traîtres et qu'ils ne sont pas mieux que les racistes et les bigots ».

Sur le coup, aucun de ses adversaires ne l'a rabroué. Après le débat, les Copps et Martin ont convenu que les paroles du député Nunziata leur

Voir page 14: Les candidats

TF1 obtient le film des ultimes moments du couple Ceausescu

PARIS (AP) — Les images dramatiques de ce qui est apparu comme une véritable mise à mort du dictateur roumain Nicolae Ceausescu et de son épouse Elena ont été diffusées hier dans toute leur horreur par la chaîne de télévision privée française TF1 (reçue par câble au Québec) puis par la chaîne publique A2.

Jusqu'à présent, les autorités roumaines n'avaient diffusé qu'une partie des images contenues dans ce document d'une heure trente. Ce film vidéo, qui dévoile les visages des 10 membres du tribunal militaire ayant jugé les Ceausescu, montre les préparatifs de l'exécution, certaines images, très dures, de la sentence, la mise en bière et l'enterrement du

couple selon le rite orthodoxe.

Après diffusions d'extraits aux journaux de 13 h et 20 h, TF1 a boulevé ses programmes pour diffuser le document dans son intégralité dimanche à 22 h 30, à la place du second film.

Des visages tendus, exprimant parfois de l'ennui, souvent de la gêne: les 10 membres du tribunal — leur président s'est suicidé en mars —, dont un colonel ancien chef de la Securitate et l'actuel vice-premier ministre Gelu Voican Voiculescu, sont cadrés un par un, vraisemblablement par un cameraman libéral.

« Ne nous attachez pas! On a le droit de mourir comme on veut! ».

Parmi les séquences les plus impressionnantes du document, ces quelques phrases pathétiques lancées par Elena Ceausescu à l'approche de la mort. « Les enfants... Je vous ai élevés comme une mère », soufflette aux soldats qui lui lient les mains d'une corde, immédiatement après l'annonce du verdict.

Nicolae Ceausescu, après avoir tenté de repousser les soldats, ne dit mot. Des larmes coulent sur sa joue. Dans quelques instants, les Ceausescu vont mourir. « Si vous voulez nous tuer, tuez-nous ensemble! Ensemble! ».

Les soldats chargés de les fusiller, fous de colère, n'attendent pas plus

Voir page 14: TF1

Les défis du grand patron de Bruxelles

Paul-André Comeau

PRÉSIDER à la mise en place des institutions de l'une des trois régions fédérées de l'ancien état unitaire belge; orienter et accélérer l'internationalisation d'une ville déjà considérée comme capitale de l'Europe; enfin, éviter appauvrissement et déclin démographique de Bruxelles au profit de sa banlieue: tel est le triple défi du premier super-maire de Bruxelles.

À 46 ans, Charles Piqué a obtenu en juin dernier le mandat d'achever la transformation de la Belgique unitaire, de « la Belgique-de-papa » selon l'expression utilisée dans ce pays. Au lendemain des élections du Con-

seil de la région de Bruxelles-Capitale — c'est le nom officiel de cette région à part entière au même titre que la Flandre ou la Wallonie —, Charles Piqué a été porté à la présidence du « gouvernement » de cette région qui tient à la fois de la province à la canadienne et du district fédéral, à l'américaine. D'où son titre, à l'allemande, de *ministre-président*, responsable d'un exécutif de coalition, issu d'un Conseil de 75 élus ou francophones et néerlandophones donnent sens et réalité à cette la seule entité bilingue en Belgique.

En quelques mois, Charles Piqué et son équipe ont mis les bouchées doubles. Il s'agissait bien sûr d'installer institutions et organisations qui puissent prendre en charge les pouvoirs et responsabilités dévolus à

cette nouvelle région. Mais, le Ministre-président avait aussi conscience de l'urgence de mettre fin au provisoire, de chasser l'incertitude au sujet des institutions de cette Belgique en voie de fédéralisation.

« Le fédéralisme, considéré comme un échec, pourrait conduire à un regain d'unitarisme qui créerait de nouvelles tensions, ou pourrait carrément lancer des tendances séparatistes », analyse-t-il froidement à la faveur d'une entrevue accordée au DEVOIR.

Première à l'actif du nouveau Conseil, M. Piqué est arrivé vendredi à Montréal en mission officielle pour participer à une semaine belge, mais aussi pour établir des relations privilégiées avec la ville de Montréal.

Voir page 14: Les défis



PHOTO JACQUES NADEAU

Plus de trois mille personnes ont défilé, hier, dans les rues de Montréal pour célébrer la protection de l'environnement et de la paix sur la planète.

Les Terriens n'ont pas trop fêté leur planète

Caroline Montpetit

LE JOUR de la Terre, célébré hier au Canada en même temps que dans 134 autres pays, a gagné l'attention de moins de Terriens que prévu.

C'est aux États-Unis que l'événement a pris le plus d'ampleur, avec la participation de plusieurs dizaines de millions d'Américains aux activités de nettoyage, de plantations d'arbres, de manifestations et de spectacles de toutes sortes, organisés dans les plus grandes villes du pays. À Washington, le président américain George Bush a participé lui-même à la deuxième édition de cette fête mondiale de la Terre, née aux États-Unis en 1970.

À Montréal, une foule de quelque trois mille personnes défilait hier dans les rues du centre-ville, du parc Jeanne-Mance jusqu'au Vieux-Port. « Une planète, un peuple! » chantaient les manifestants de tous âges et de différentes appartenances ethniques. Montés sur des chars allégoriques haut en couleurs, les communautés autochtones, tibétaines et chinoises de Montréal célébraient dans leurs costumes traditionnels leur culture et leur religion pacifistes.

Plus tôt dans la matinée les autochtones de la ville avaient reconduit leurs rituels traditionnels et fumé le calumet de paix sur le Mont-Royal, montagne sacrée selon leur tradition.

Organisée conjointement par le groupe « Assez, c'est assez », et le comité provincial du Jour de la Terre, la journée a donné lieu à

des plantations d'arbres symboliques à Westmount et Saint-Michel, auxquelles participait entre autres le président du comité exécutif de la ville, Michael Faïnstat.

« L'événement est important mais il a été mal publicisé, commentait Eddie Bergeron, qui participait à la manifestation. L'annonce de la célébration s'est faite cette semaine, et aucun tract n'a été distribué. »

Thème central de la journée au Québec, l'opposition au projet Baie James II d'Hydro-Québec à Grande-Baleine où le gouvernement provincial prévoit l'aménagement de cinq rivières, sources de chasse et de pêche pour plusieurs communautés cris du Québec.

Mais c'est Brian Mulroney qui s'est vu décerner en fin de journée le prix du « Taurus Slimitus Supra Demeritorius Informatus », pour la duplicité de son discours, notamment en organisant une exposition d'armes à Ottawa tout en prêchant le désarmement.

Ailleurs dans le monde, la journée a été l'occasion de gestes importants comme le nettoyage des pentes de l'Everest et de l'Annapurna.

Le pape a planté, hier, un tilleul en Tchécoslovaquie, arbre-symbole dans un pays dont l'environnement est dévasté.

Peu de manifestations notables ont été signalées en RFA, pays pourtant hautement conscientisé. Le ministre ouest-allemand de l'Environnement, M. Klaus Toeffer, a néanmoins profité de l'occasion pour annoncer que son pays allait réduire de

Voir page 14: Les Terriens



Le super-maire de Bruxelles, Charles Piqué.

Gérald Godin
L'ange exterminé
Roman



144 p. - 14,95\$

UN BEST-SELLER QUÉBÉCOIS
GÉRALD GODIN / L'ANGE EXTERMINÉ

«Un roman de délinquant...» Jean Barbe, *Voir*
«...voilà un souffle...» Réginald Martel, *La Presse*
«...pas question de s'ennuyer...» Michel Laurin, *Le Devoir*

«...du pur Godin.» Roland Héroux, *Le Nouvelliste*
«...mordant, incisif...» Sylvain-Claude Fillon, *Bon Dimanche*
«...on lit pour le plaisir.» Hélène Rioux, *Le Journal d'Outremont*

ROMAN

l'Hexagone
lieu distinctif de l'édition littéraire québécoise

ROMAN



Monique Simard profite de la Semaine des secrétaires pour rappeler des vérités

Mario Gilbert
de la Presse Canadienne

MÊME SI elles ne sont plus tenues de servir le café à leur patron — du moins, plusieurs d'entre elles refusent de le faire —, les 250 000 secrétaires québécoises d'aujourd'hui gagnent toujours moins que leur confrère masculin, pour un travail de valeur égale. Une secrétaire de direction, par exemple, gagne 13 % de moins qu'un plombier. Même si elle est syndiquée.

Pour souligner à sa façon la « Semaine des secrétaires », qui débute aujourd'hui, la vice-présidente de la CSN, Monique Simard, avait convoqué les journalistes, hier, pour dénoncer une fois de plus les injustices dont sont victimes les travailleuses québécoises en général, et les secrétaires en particulier, en regard de l'équité salariale. La CSN représente 40 000 employés de bureau, dont près de 90 % sont des femmes.

« On exige des qualités inhérentes à la féminité — patience, sens de l'organisation, minutie, bonne humeur —, mais on ne veut pas les payer en conséquence, a-t-elle expliqué. À la CSN, cette question restera à l'ordre du jour tant et aussi longtemps que cette situation de discrimination ne sera pas entièrement corrigée. »

Ainsi, lors des récentes négociations dans le secteur public, les secrétaires ont arraché péniblement des gains au niveau de l'équité salariale, a expliqué Mme France Chèvrefeuille, responsable des employés de bureau à la Fédération des affaires sociales de la CSN mais aussi et surtout secrétaire à Urgences Santé.

« Nous avons réussi à réduire l'écart salarial entre les employés de bureau et les préposés à l'entretien ménager de 10 % cette année à 3 % en 91, explique-t-elle. Même chose pour l'écart entre les secrétaires de

direction et les peintres (de 11 % cette année à 7 % en 91) ou les plombiers (de 13 à 9 %). »

Selon Monique Simard, aucun argument — qualifications, diplômes, responsabilités — ne permet d'expliquer ces écarts de salaires, si ce n'est le sexe. Le travail de magasinier, par exemple, jugé de « valeur égale » à celui de secrétaire, mais occupé majoritairement par des hommes, est beaucoup mieux rémunéré que celui des employées de bureau, selon elle. « Ce ne sont pas les magasiniers qui sont trop payés, mais les secrétaires qui ne le sont pas assez. »

Mais il y a pire, selon Mme Simard. « Un homme qui occupe la fonction de secrétaire sera souvent appelé 'adjoint administratif', et recevra, bien sûr, un salaire supérieur à celui d'une secrétaire. »

Selon la vice-présidente de la CSN, les négociations pour de meilleures conditions de travail demeurent ardues parce que les vis-à-vis sont presque toujours des hommes. Et si les femmes ont pu obtenir des gains en matière de garderies et de congés de maternité, le dossier de l'équité salariale reste toujours à peaufiner. « Dans le fond de la tête du bonhomme, la secrétaire est encore une petite fille », explique Mme Simard. « Les employeurs sont plus conservateurs que la population. »

« Quand le patron part en vacances, le bureau continue à fonctionner », explique, sourire en coin, France Chèvrefeuille. « Mais quand l'employée de bureau prend ses vacances, le bureau fonctionne beaucoup moins bien. »

Une secrétaire québécoise gagne en moyenne 20 000 \$ par année. Au siège social de la CSN, elles gagnent environ 32 000 \$. « Probablement les mieux payées au Québec », s'enorgueillit Mme Simard.

Régina invoquerait l'aspect confessionnel pour reporter sa loi sur les écoles françaises

Jean-Pierre Proulx

LE MINISTÈRE de l'Éducation de la Saskatchewan va officiellement annoncer ce matin le report du projet de loi qui devait accorder aux Fransaskois une commission scolaire française dès septembre prochain. LE DEVOIR a obtenu hier confirmation de la nouvelle de source gouvernementale sûre.

Le projet de loi n'est finalement pas prêt, a-t-on fait comprendre, en raison de « certaines questions constitutionnelles » mal éclaircies, en particulier l'harmonisation des droits linguistiques avec les droits confessionnels.

La Saskatchewan compte, principalement en milieu urbain, des commissions scolaires publiques et séparées. La création d'un troisième réseau entraînerait le regroupement des francophones dans un réseau qui leur serait pro-

pre et où serait garanti l'enseignement religieux.

La toute récente décision de la Cour d'appel de l'Ontario déclarant inconstitutionnel l'enseignement religieux dans les écoles publiques pourrait avoir été une difficulté prévue pour le gouvernement Devine, mais nous n'avons pas pu hier en obtenir la confirmation.

Pour le président de l'Association provinciale des parents fransaskois, M. Gérard LeBlanc, la question confessionnelle est une difficulté mineure qui avait déjà été réglée. À son avis, les administrateurs anglophones des écoles séparées ont intérêt à ne pas voir partir les élèves francophones catholiques.

Mais il voit surtout dans le report du projet de loi un « recul politique ». Pour lui, le recul du gouvernement s'expliquerait davantage par la « peur ». Il ne voit pas pour l'heure d'autres raisons.

D'après nos sources, on invoquerait encore, outre l'harmonisation

des droits confessionnels, des difficultés relatives à l'affection des professeurs, la désignation des écoles devant relever du réseau français, la formule de financement.

La déception au sein de l'Association provinciale des parents fransaskois est d'autant plus grande qu'en août 1989, le ministre de l'Éducation, M. Lorne Epworth, avait annoncé l'adoption du projet de loi pour le printemps.

En mars 1989, le gouvernement a mis sur pied un comité multipartite qui, en juin, a publié un rapport unanime proposant l'implantation d'une commission scolaire française.

On compte actuellement en Saskatchewan quelque 1300 enfants dans une dizaine d'école françaises réparties sur tout le territoire. Théoriquement, seulement 11 % des élèves ayant le droit constitutionnel de fréquenter l'école française la fréquentent effectivement. De façon plus réaliste, on constate

que seulement 46 % des enfants de langue maternelle française reçoivent l'enseignement en français.

La province compte environ 23 500 citoyens de langue maternelle française dont moins de 9000 le parlent encore à la maison.

Le projet de loi annoncé l'automne dernier visait à créer une commission scolaire pour toute la province auquel seraient affiliées cependant des commissions scolaires locales.

Les Fransaskois luttent depuis une dizaine d'années pour l'obtention de cette commission scolaire. En février 1988, un tribunal de la province leur avait reconnu le droit constitutionnel de gérer leurs écoles. En vertu d'une entente fédérale-provinciale adoptée peu après, la province s'est engagée à assurer le droit de gestion de leurs écoles.

Depuis, la Cour suprême du Canada a confirmé ce droit à partir d'une cause originaire de l'Alberta, l'affaire Mahé.

Des groupes de consommateurs s'inquiètent des dangers potentiels des cartes de crédit

OTTAWA (PC) — Les associations de consommateurs et les instances gouvernementales entretiennent des craintes à l'égard de deux aspects importants de l'emploi des cartes de débit et des guichets automatiques soit : la confidentialité du système et la protection des utilisateurs en cas d'erreurs ou de fraudes.

« Nous perdons de plus en plus le contrôle des renseignements qui circulent sur nous. Tant que les lois ne réussiront pas à rattraper la techno-

logie, les consommateurs resteront vulnérables » estime Kevin Doucette, directeur exécutif de l'Association des consommateurs du Canada.

La plupart des contrats d'adhésion à un système de carte bancaire, comme des cartes de crédit, contiennent une clause autorisant les institutions financières à divulguer tout renseignement relatif au signataire de l'entente.

Des motifs d'inquiétude au sujet

de la confidentialité ont déjà été évoqués il y a un an et demi à Toronto par Peter Ferguson, de la Direction des services aux consommateurs à Consommation Corporations Canada lors d'une conférence sur l'argent électronique. « Cette préoccupation existe depuis un certain nombre d'années, avait-il dit alors, surtout avec le spectre de l'informatisation qui permet d'envahir la vie privée des individus dans une version de la société orwellienne. »

Il ajoutait : « Ces craintes sont encore plus réelles aujourd'hui alors que les institutions financières sont toutes reliées entre elles et que les commerçants, grâce aux cartes de débit, seront aussi branchés directement sur les banques et les caisses. »

Mme Madeleine Plamondon, directrice du Service d'aide aux consommateurs de Shawinigan qui a étudié la question de l'argent de plastique, exprime une attitude similaire. Elle se demande si les cartes de débit n'augmenteront pas encore davantage l'invasion de la vie privée. La possibilité pour les commerçants de tirer un profit de leur clientèle à partir de données recueillies au moment d'un achat la fait sursauter. « Il y a assez d'informations qui circulent sur les consommateurs sans qu'il y en ait davantage », s'exclame-t-elle.

Le consommateur qui n'a pas de contrôle sur les renseignements le concernant est démuné lorsque surgissent des problèmes. Si, d'aventure, il conteste des retraits portés à son compte dont il se sait irresponsable, « le fardeau de la preuve repose sur ses épaules », prévient Kevin Doucette.

Étant donné que le client n'a évidemment pas accès à tous les documents relatifs à son compte chez une institution bancaire et ne connaît pas en détail les rouages électroniques complexes, il doit s'en remettre entièrement au bon vouloir de la banque ou de la caisse pour traiter adéquatement sa plainte, mentionne le directeur de l'ACC.

Il appuie ses dires sur une étude commandée par son organisme et complétée en décembre dernier. Son auteur, Carman D. Baggeley, stigmatise le libellé des contrats passés entre les institutions financières et les consommateurs.

« Les ententes, les termes et les conditions qui régissent l'utilisation des cartes bancaires sont à sens unique. Les ententes protègent les intérêts des institutions émettrices en laissant le consommateur assumer tous les risques », écrit l'auteur du rapport.

Les institutions bancaires préviennent leurs clients de ne divulguer en aucun cas leur numéro d'identification personnel, le fameux « nip ». Ce « nip » électronique équivaut à la signature que l'on appose au bas d'un chèque.

M. Baggeley concède que les problèmes sont rares mais il n'en craint pas moins leur augmentation avec l'accroissement des transactions effectuées par le truchement de machines bancaires et l'introduction des cartes de débit dans un nombre croissant de commerces.

Il souhaite que le gouvernement intervienne en promulguant une loi pour régir ces transactions ou, s'il ne désire pas procéder de cette manière, qu'il recommande aux institutions financières de s'auto-réglementer en adoptant un code volontaire de pratique.

L'AMT ET LE TAXI

CORSICA ET TEMPEST: 10,9% SUR 48 MOIS*

JUSQU'AU 27 AVRIL SEULEMENT

LES CONCESSIONNAIRES GM

CARROULE!

*L'offre s'applique à tous les véhicules neufs Chevrolet Corsica et Pontiac Tempest 1990 et années précédentes, achetés et livrés à partir du stock d'un concessionnaire du 16 au 27 avril 1990. Toutes les demandes de crédit devront être approuvées par GMAC. Un acompte peut être exigé. L'offre de financement à 10,9% sans montant limite est réservée aux acheteurs au détail admissibles qui financent leur achat pour une durée maximale de 48 mois et minimale de 12 mois auprès de GMAC. Les modèles commandés pour les parcs et les véhicules loués ne sont pas admissibles à cette offre. Voyez votre concessionnaire GM pour tous les détails. Voyez également comment vous pourriez économiser sur la location au détail avec le programme Location PlusSM.

GM

Garavou vous dit:
ATTENTION!
CSST

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
Fondé en 1892

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Télé: 05 268656
Fax: (514) 845-7874
Tél: (514) 987-6242
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

Staline acclamé, parc Lafontaine

400 militants accrochés par un groupe de skin heads

François Brousseau

POUR 400 personnes hier à Montréal, la « Journée de la Terre » a pris la forme d'une grand-messe stalinienne, dans la plus pure tradition marxiste-léniniste orthodoxe.

Pour ce premier beau dimanche du printemps à Montréal, plusieurs militants, sympathisants et « internationalistes » — dont une proportion significative venue de l'extérieur du Québec — ont en effet préféré un rallye politique d'extrême-gauche, tenu à l'auditorium Le Plateau, aux joies de la bicyclette, du pique-nique en campagne ou des célébrations écologiques.

Ce rallye organisé par le Parti communiste canadien (marxiste-léniniste) avait été perturbé, avant de commencer, par une manifestation de *skin heads* anticomunistes, qui ont piétiné, en plein parc Lafontaine, les symboles de la faucille et du marteau. La police est intervenue et a continué de patrouiller dans les environs après l'incident.

La réunion de quatre heures s'est conclue au son de l'Internationale, chantée en chœur après un discours fleuve d'une heure et demie du premier secrétaire du PCC-ML, M. Haridial Singh Bains, prononcé entièrement en anglais.

La partie francophone du rallye était assurée par des militants mont-réalis, dont M. Serge Lafortune qui a lu les messages de solidarité des 15 « délégations étrangères », d'une ou deux personnes chacune.

Au podium, on a dénoncé, pêle-mêle, le capitalisme actuel des

pays de l'Est et les menées agressives du capitalisme triomphant, sans oublier les « chauvinismes », tant francophone qu'anglophone, au Canada.

Rien ne manquait à cette séance, la plus importante du genre tenue depuis au moins cinq ans dans la métropole : applaudissements nourris de l'assistance, qui ponctuaient régulièrement les interventions au podium, et abondante gestuelle du premier secrétaire durant son discours.

Qui participait à cette réunion ? Une audience diversifiée, composée pour moitié environ de francophones, mais aussi de certains représentants des communautés ethniques : femmes en sari et hommes en turban, dans une proportion significative, étaient notamment visibles en plusieurs points de l'assistance.

Des familles entières, avec mari, femme et enfants, étaient au rendez-vous. À en juger par les plaques des voitures garées dans les alentours immédiats, l'Ontario était bien représenté à la célébration.

Le PCC-ML se réclame non seulement de Marx, Lénine et Engels, mais puise aussi, d'une façon explicite, son inspiration dans l'oeuvre théorique et pratique de Joseph Staline.

La référence fondamentale de l'« internationale » marxiste-léniniste dont le PCC-ML représente l'émancipation canadienne est l'Albanie, petit pays de 3,2 millions d'habitants enclavé entre la Grèce et la Yougoslavie. L'Albanie, selon le PCC-ML, est « l'unique pays authentiquement socialiste du monde », après les trahisons successives de l'URSS, des pays de l'Est et de la Chine.

Selon le premier secrétaire Bains, les pays de l'Est, dans leur tournant des derniers mois, n'ont fait que confirmer un « retour au capitalisme » embrassé, au niveau idéologique, il y a trois décennies déjà.

Ce « processus révisionniste », selon le PCC-ML, ne fait donc aujourd'hui que s'accroître, et s'accompagne de « spectacles ultra-réactionnaires comme l'exécution de Nicolae Ceausescu, le démantèlement du Mur de Berlin et l'abjuration des symboles du communisme ».

Sur l'infiltration parfois présumée du PCC-ML par la Gendarmerie royale du Canada, M. Abe Rosner, ex-candidat dans Outremont, répond que « je n'ai jamais eu connaissance de ça », mais que « même si c'était vrai, cela n'aurait aucune importance », si l'espion en question « suit et applique notre programme ».

À l'échelle du Québec, le PCC-ML a obtenu quelques milliers de voix à peine lors des élections de septembre 1989.

Consultations de la CÉCM sur le français obligatoire

Jean-Pierre Proulx

LES PERSONNES et les institutions désireuses de donner leur avis sur la politique de français dans les écoles de la CÉCM, notamment sur l'obligation qui pourrait être faite aux élèves d'y parler français, doivent le faire par écrit d'ici la fin de mai. Mais il n'y aura pas d'audience publique, a précisé hier le responsable du dossier, M. Pierre Beaulieu.

La CÉCM, a-t-il ajouté, doit prendre une position finale avant la fin de juin. Tous les avis seront, d'ici là, analysés et feront l'objet d'un rapport aux commissaires.

Pendant ce temps, les médias continuent de recevoir des réactions au projet. Ainsi le Mouvement pour une école moderne et ouverte vient de faire savoir qu'il ne « saurait souscrire à une approche coercitive à ce dossier ».

Pour l'heure, les commissaires, à la suggestion d'une commissaire MÈMO, Mme Céline Laberge, ne se sont prononcés que sur les objectifs généraux de la politique plutôt que sur les moyens, notamment celui d'obliger les élèves à parler français toujours et en tout lieu dans l'école.

La position officielle du MÈMO est que « toutes les activités d'enseignement qui se déroulent en classe » doivent se passer en français. Il doit en aller de même pour les « activités parascolaires ». Mais à cet égard, « il ne saurait être question de mesures incitatives ». Enfin, « pour ce qui est des conversations privées durant les moments de détente, il faut respecter la liberté individuelle des élèves ».



Morts lentes quatre ans après Tchernobyl

PHOTO AP

Fiévreusement, le travail pour la construction de nouveaux immeubles à Vetka, une petite ville de Biélorussie, se poursuit. En pure perte : les habitants se préparent à évacuer l'endroit, aujourd'hui menacé par les radiations en provenance de Tchernobyl. « J'ai demandé 'pourquoi' au secrétaire du parti. Il m'a dit qu'il fallait penser aux générations futures », rapporte Oleg Gromyko, membre du conseil municipal. Gaspillage d'argent, de temps, de compétences, absence de coordination des initiatives gouvernementales ont fait naître, quatre ans après la catastrophe du 26 avril 1986, ce genre de situations surréalistes. Ce ne sont pas les seuls problèmes. « Glasnost » oblige, le gouvernement soviétique a levé au printemps dernier le secret sur les informations relatives aux problèmes de santé et aux niveaux de radioactivité. Les défects soviétiques, mieux informés, se sont battus pour obtenir l'évacuation de certains des quatre millions d'habitants vivant encore sur une terre contaminée.

Officiellement, Tchernobyl a fait 31 morts. Certains évoquent un bilan d'au moins 250 morts. Un rapport officiel, commandé en 1986, affirmait que 5300 personnes périraient d'un cancer au cours des 70 prochaines années, en raison de l'exposition à la radioactivité. Les différents rapports médicaux montrent l'extension des dégâts, surtout parmi les enfants : leucémies, anémies, cancers, malformations de la glande thyroïde, cet organe qui intervient dans la croissance et le fonctionnement du métabolisme général. Ainsi ces jeunes enfants (sur la photo) qui vivaient alors sur une ferme collective dans le village de Syekovo, près de Tchernobyl. Ils souffrent depuis de problèmes intestinaux causés par les radiations. Il n'existe pas de données à l'échelon de toute l'URSS. Mais, selon un rapport non publié dont l'Associated Press a pu prendre connaissance, la santé des enfants de la région de Vetka se détériore : cinq cas de pré-leucémie (faible taux des plaquettes permettant la coagulation, augmentation anormale du taux de globules blanches, signe d'infection) en 1986, mais 114 en 1989; les cas de pré-anémie sont passés dans le même temps de 134 à 141, ceux d'hypertrophie de la glande thyroïde de 763 à 1508.

Hubble: reprise du lancement demain

CAP CANAVERAL (AFP) — La navette spatiale Discovery doit décoller demain du Cap Canaveral (Floride) emportant dans sa soute le télescope Hubble qui doit ouvrir une nouvelle ère de l'exploration du cosmos, attendue avec ferveur par tous les astronomes de la planète.

Le lancement était initialement prévu pour le 10 avril mais avait été reporté à quatre minutes du départ en raison de la défaillance d'une APU, un générateur auxiliaire de la navette. Il a donc fallu remplacer cette petite turbine qui fournit à Discovery l'énergie nécessaire à l'orientation des tuyères et aux manoeuvres d'atterrissage. Il a fallu ensuite recharger les batteries de Hubble qui s'étaient vidées après le report du départ.

Considéré comme le satellite non habité le plus perfectionné de l'Histoire, Hubble doit permettre de faire progresser considérablement la recherche astronomique durant sa durée d'existence évaluée à une quinzaine d'années. Bien que moins puissant que les plus gros télescopes installés sur terre, il pourra en fonctionnant dans le vide, en dehors de l'atmosphère terrestre, sonder l'immensité du ciel beaucoup plus efficacement qu'eux.

Selon la société Lockheed, chargée de son fonctionnement, il pourra voir dix fois plus loin que les meilleurs télescopes actuels et voir les objets célestes avec dix fois plus de clarté.

Le fonctionnement du télescope sera géré 24 h sur 24 par des techniciens installés au Centre des Vols Spatiaux Goddard, dans le Maryland, qui recevra également les images des étoiles observées par Hubble. Ce sont ces techniciens qui transmettront au satellite les ordres permettant d'effectuer les observations demandées par les astronomes.

La NASA, l'agence spatiale américaine, devrait publier les premières photos prises par Hubble 18 jours environ après le lancement. Toutefois, il faudra plusieurs mois de vérifications et de réglages avant que le télescope soit totalement opérationnel.

Hubble a été conçu de telle manière qu'en cas de difficultés il puisse être réparé dans l'espace par des astronautes. Ces derniers pourraient aussi, si nécessaire, le remettre à bord d'une navette en vue d'un retour à la Terre et d'un nouveau lancement après réparation.

Discovery doit décoller demain à partir de 12 h 31 GMT. Son retour sur la base aérienne Edwards en Californie est prévu pour dimanche.

Le MÈMO s'apprête à vivre une campagne au leadership et un débat d'orientation

Jean-Pierre Proulx

LE MOUVEMENT pour une école moderne et ouverte (MÈMO) s'apprête à vivre une campagne au leadership en même temps qu'un débat d'orientation à la faveur des élections au comité de direction qui doivent avoir lieu vendredi le 11 mai prochain.

L'actuelle présidente du MÈMO, Mme Monique Mus-Plourde, ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat car elle s'attend à passer l'année prochaine à l'extérieur du pays.

Pour l'heure, la campagne au leadership s'organise sérieusement. Quelques dizaines de militants regroupés par deux démissionnaires du comité de direction, M. Jean Hénare et Robert Cadotte, entendent proposer au prochain congrès du MÈMO une plate-forme électorale centrée sur l'amélioration de l'enseignement, la lutte aux inégalités et la gestion démocratique.

M. Cadotte a confirmé vendredi que « quelques dizaines de membres » discutaient actuellement « très sérieusement de la possibilité de former une équipe » en vue des élections du 11 mai. Toutefois, ni M. Hénare ni M. Cadotte n'ont voulu confirmer leurs candidatures, mais ils y réfléchissent.

Par ailleurs, la rumeur prête à M. Kenneth George, membre actuel du comité de direction, la volonté de succéder à Mme Mus-Plourde. Lui non plus, n'a voulu vendredi ni confirmer ni infirmer sa candidature. Mais, laisse-t-il tomber, on ne se tromperait pas « en disant qu'il y aura une équipe de candidats ».

Par ailleurs, la question confessionnelle risque de colorer aussi l'élection du 11 mai. Certains militants du MÈMO, dont M. Hénare, appartiennent aussi au Mouvement laïque québécois, dont l'objectif est non seulement de « déloger les commissaires appuyés par le Mouvement scolaire confessionnel », mais aussi « de faire élire des commissaires qui se

démarqueront clairement des orientations de cette organisation et qui soutiendront un programme progressiste et laïque ».

« Il n'est pas question de faire de cette question un enjeu majeur des élections de l'automne prochain », a déclaré M. Hénare au DEVOIR vendredi.

M. Cadotte a pour sa part déclaré qu'il fallait distinguer les « positions personnelles » des positions du MÈMO. « Il est hors de question que l'on soit dirigé par le Mouvement laïque québécois sur une affaire comme ça. On est très loin actuellement de pouvoir faire un débat sérieux pendant la campagne électorale là-dessus. Ce serait porter le débat sur un terrain très secondaire par rapport aux urgences actuelles ».

Les deux conviennent donc qu'un débat sur la laïcité de l'école devrait être tenu au cours du prochain mandat que détiendrait le MÈMO à la CÉCM.

Pour sa part, la présidente sortante, Mme Mus-Plourde, s'est dite « inquiète » du voisinage de certains membres du MÈMO et du MLQ car « je croyais que seul le Mouvement scolaire confessionnel voulait faire de la confessionnalité un enjeu de la prochaine élection ».

M. George, de son côté, croit que la tendance MLQ demeure minoritaire au sein du MÈMO même s'il observe qu'elle y exerce une certaine influence.

L'enjeu de l'élection du 11 est importante dans la mesure où il reviendra à l'équipe victorieuse de préparer le congrès politique du MÈMO prévu pour le début de l'été et qui adoptera la plateforme du parti en vue des prochaines élections scolaires.

Tous les membres en règle en date d'hier au mouvement auront droit de vote à l'assemblée du 11 mai, a précisé Mme Mus-Plourde. Le MÈMO compte actuellement quelque 700 membres. Six ou sept quartiers électoraux possèdent même leur propre association de quartier qui feront le choix de leurs candidats aux élections du 15 novembre.

LES MALADIES MENTALES COMPRENDRE C'EST FONDAMENTAL

Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé
et des Services sociaux

Gala annuel de l'Ordre du Mérite

23^e remise de l'Ordre du Mérite des Diplômés de l'Université de Montréal à

Monsieur Jean Coutu

Pharmacie 1953
Président et chef de la direction
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.

Sous la présidence d'honneur de
Monsieur Bernard Lemaire
Président de Cascades inc.
en présence du recteur
Monsieur Gilles G. Cloutier

Le vendredi 27 avril 1990
à 18 h 30
dans la salle de bal Régence
du Grand Hôtel
777, rue Université,
à Montréal

Au programme
18 h 30
Cocktail
19 h 30
Remise de l'Ordre du Mérite
20 h 30 à 2 h 00
Dîner dansant

Pour réservation
veuillez communiquer
avec le secrétariat
de l'Association
au (514) 343-6230

Prix du billet
150\$
Table : 8 ou 10 personnes
Tenue de ville



Université de Montréal
Les Diplômés

Ciel 98.5

Écoutez Ciel et parcourez le monde



Écoutez Ciel MF et identifiez 4 mots passeport... vous pourriez vous retrouver sous le ciel de la RUSSIE!



RUSSIE

Remplissez et retournez à: Ciel, C.P. 98, Longueuil J4H 3Z3

Nom	Prénom
Adresse	
Ville	Code postal
Téléphone résidence	Téléphone bureau
Mots passeport	Date de diffusion

exotik
tours

Tirage le
30 avril 1990

soirée relations

VENT DE DÉMOCRATIE... OU POUSÉE IMPÉRIALISTE???

Renversement par la force d'un dictateur au Panama, élections au Nicaragua, changement de gouvernement en Haïti, nouvelle conjoncture à Cuba.

Quatre situations différentes qui, chacune à sa manière, posent des questions semblables: comment les forces sociales et populaires arrivent-elles à créer des espaces véritablement démocratiques dans cette région du monde? Quelles sont les voies vers la démocratie permises dans « l'arrière-cour » des États-Unis?

Pour répondre à ces questions, et aux vôtres, nous avons invité:

Monsieur Pierre BEAUCAGE, Université de Montréal
Madame Thérèse BOUCHARD, Développement et Paix
Monsieur Jean-Claude ICART, Fonds délégué AQOCI-Haïti
Monsieur Gilles RIVET, Entraide missionnaire

LE LUNDI 23 AVRIL 1990, DE 19H30 À 22H00
À LA MAISON BELLARMIN
25 OUEST, RUE JARRY, MONTRÉAL (MÉTRO JARRY)
(514) 387-2541

L'ENTRÉE EST LIBRE!
LES SOIRÉES RELATIONS SONT ORGANISÉES PAR LE CENTRE JUSTICE ET FOI

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Le pape convoque un synode de tous les évêques d'Europe

VELEHRAD (Reuter) — Le pape Jean Paul II, qui achevait hier une visite de trente-six heures en Tchécoslovaquie, a appelé tous les évêques d'Europe à participer à un synode consacré aux récents bouleversements à l'Est.

Au terme d'une messe célébrée devant 250 000 personnes à Velehrad, berceau du christianisme dans les pays slaves, le souverain pontife a annoncé son intention de convoquer ce synode « à une date pas trop lointaine ».

Ce sera la première fois qu'évêques de l'Est et de l'Ouest européens participeront ensemble à une telle réunion.

« Voici que la nuit s'achève et que l'aube pointe à nouveau », s'est exclamé Jean Paul II dans son sermon, prononcé en plein air devant la basilique de Velehrad, un monument du XVIII^e siècle.

« À la lumière de tels événements, je souhaiterais annoncer à l'Église, depuis cet endroit, mon intention de convoquer un synode spécial des

évêques d'Europe », a-t-il ajouté.

Ce synode, a précisé le pape, permettra aux responsables catholiques de se pencher avec plus d'attention encore « sur l'importance de ce moment historique pour l'Europe et pour l'Église ».

Le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro-Valls, a déclaré que la date et le lieu de la réunion restaient encore à fixer. Il a toutefois précisé que le synode aurait probablement lieu cette année.

Dans son homélie, le souverain pontife a dit son espoir de voir naître une Europe chrétienne et unie sur les ruines du communisme.

Samedi déjà, il avait salué la fin de « la tragédie utopie » du communisme, accusé d'avoir étouffé pendant des décennies la liberté des peuples de l'Est.

Jean Paul II, dans son sermon de Velehrad qu'écoutait le premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki venu spécialement de Varsovie, a également célébré l'ère nouvelle qui attend la Tchécoslovaquie.

Vilnius cesse ses livraisons vers l'URSS

MOSCOU (AFP) — Le congrès du Sajudis s'apprêtait hier soir à élire les nouveaux organes dirigeants du mouvement nationaliste lituanien, les délégués souhaitant qu'ils se démarquent des autorités de la république balte, tandis que Vilnius décidait à son tour d'interrompre la livraison à l'URSS de nombreux articles produits en Lituanie.

Selon un porte-parole du Sajudis, contacté par téléphone depuis Moscou, un représentant du Conseil des ministres lituaniens a indiqué dans les couloirs du congrès que la Lituanie avait décidé d'interrompre les livraisons de nombreux produits que la république balte achemine normalement vers l'URSS.

Il s'agit notamment, selon ce porte-parole, de compresseurs, d'articles électroniques ou ménagers, ainsi que des produits pétroliers finis réalisés en Lituanie, tels que des ma-

tières plastiques.

Si la Lituanie est totalement dépendante de l'URSS pour ses approvisionnements en matières premières, la république balte livre néanmoins à l'Union soviétique une part non négligeable de téléviseurs (7,2 % de la production totale de l'URSS), de réfrigérateurs (5,6 %), selon des données de l'Institut économique ouest-allemand Ost-Marktforschung. C'est l'un des vice-premiers ministres lituaniens, Romualdas Ozolas, qui a informé l'URSS de la décision lituanienne dans un télégramme adressé au premier ministre soviétique, Nikolai Ryjkov, a précisé le porte-parole du Sajudis.

Dans son télégramme, Romualdas Ozolas justifiait la décision de Vilnius d'interrompre des livraisons à l'URSS par le fait que la cessation, ou la réduction, de la fourniture de matières premières à la Lituanie,

comme le pétrole et le gaz naturel, amènerait la république balte à instaurer un régime économique spécial.

Il n'y par conséquent aucun signe d'apaisement dans la guerre économique entre la Lituanie et l'URSS et le ton continue de se durcir entre Moscou et Vilnius. En interrompant la livraison vers l'URSS de produits hautement déficitaires sur le marché soviétique, Vilnius tente d'utiliser à son tour et dans la mesure de ses moyens l'arme économique contre Moscou.

Radio Vilnius, citant un communiqué du Conseil des ministres lituaniens, avait toutefois reconnu un peu auparavant hier que les produits pétroliers allaient rapidement manquer en Lituanie et qu'ils faisaient d'ailleurs l'objet de spéculations.

Le communiqué gouvernemental ajoutait que l'URSS avait décidé de cesser la livraison à la Lituanie d'un

certain nombre de produits alimentaires. Vilnius décidait de son côté de ne plus exporter des matériaux de construction, comme du verre ou du polystyrène.

Entretiens, le Sajudis s'apprêtait hier soir à élire ses organes dirigeants, en particulier son président. L'actuel président du mouvement, Vytautas Landsbergis, qui est aussi président du Parlement lituanien, doit au préalable démissionner.

Selon un porte-parole du mouvement nationaliste lituanien, interrogé hier en fin d'après-midi, une large majorité se dégageait auprès des quelque 3000 membres du congrès pour, d'une part, ne pas transformer le Sajudis en un parti politique et pour, d'autre part, effectuer une démarcation entre le mouvement nationaliste lituanien et les autorités de la Lituanie.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

101 Propriétés à vendre

A FRELIGHSBURG, bien divisée, bien éclairée, lac artificiel avec garage élevé 35' X 45', sur 2 acres de terrain, adj. à un terrain de 10 acres aussi à vendre. Le tout vendu ensemble ou séparé: maison 1 acre, garage 1 acre, terrain 10 acres, 298-5473 ou 5374.

BOUCHERVILLE: Maison 3 c.c., beau terrain, près fleur. Prix revisé. Mme. T. Vézina, 655-3555 Imvitelec Ctr.

ILES DE LA MADELEINE: Maison 8 pièces, très belle vue sur la mer. Information: 272-0370.

LORRAINE: 23, rue Chatelet. Véritable aubaine. Bungalows 8 pièces, 2 s/bains, foyer, piscine creusée. 89 000 \$. 725-1212 — 354-0640

MAISON CANADIENNE en pierre de 3 étages, bâtie en 1839, partiellement rénovée, avec terrain de 240 000 pi. ca., dont 250 pi. de façade sur le lac des Deux-Montagnes, site exceptionnel, situé à St-Placide près d'Oka, 1-258-4304 ou 1-258-4651.

PLATEAU, 4219 Mentana, cottage, 2 chambres, faut vendre. R. Jetté, 593-1414 Trans-Action.

RÉGION QUÉBEC - SILLERY: Face université. Cottage 11 p.c., 4 c.c., terrain 10 400 p.c. piscine creusée, rue tranquille, rénové, garage, 349 000 \$. Du prop. 418-681-5235

ST-LAMBERT Rue Riverside. Bungalow, 3 chambres, sous-sol fini, 10 000 p.c., 169 000 \$ 659-6054.

ST-PAUL D'ABOTSFORD: 20 mins de Bromont, 55 de Mil. Zone verte. Grande maison + centenaire. Rénovée. Pièce sur pièce. 26 acres, mi-bois, ruisseau. 1-378-0848

TÉTRAULTVILLE, 1 duplex, bas, commercial, 5 libre et 1 quadplex au 5712 Desmarces. 354-3663.

TERREBONNE: Modèle exclusif '89, 3 c.c., 3 s/bains acc. marbre, robinetterie 24K. Intérieur luxueux, rampe d'escalier en verre avec mezzanine, plafond cathédrale, grandes fenêtres, cuisine design, verrière dans la s.a.m., foyers, s/sol fini, brique blanche ext., éclairage halogène, à voir! Après 18h, 492-0423, 492-1807.

TRIPLEX JUMÉLÉ, 3 X 5 1/2, comme neuf, dans un secteur en demande à Longueuil, 169 000 \$, 670-0624.

105 Propriétés à louer

MAISON D'ÉTÉ à louer, à Coin-du-Bas, Percé, Gaspé, 4 c.c., style et ameublement d'époque. Sem. ou mois. (418)385-2639 ou sem. 782-5119.

R.D.P. exceptionnel cottage moderne, 7 1/2, très éclairé, tot. cathédrale, foyer, vue sur rivière, paysager, 1000 \$, option achat. 648-3182.

113 Propriétés à revenus à vendre

A BLAINVILLE, triplex neuf pour propriétaire occupant, 1 X 6 1/2 avec garage double et 2 X 4 1/2, hyp. 10% 1 an, 437-1119, 433-7930

121 Condos à louer

AHUNTIC/CENTRE CLAUDE ROBILLOD, 418, bien situé, côté sud-ouest, 6ième étage, 900\$ 725-9730

LONGUEUIL Penthouse avec foyer 4/2, 2 s/bains, garage int., relié au métro Longueuil, vue fleur. 1100 \$ 482-9849

LUXUEUX CONDO, verrière, terrasse, 2 c.c., 2 s/b., 2 garages, a.c., 15ième étage. Le Presqu'île à Laval, libre 1575 \$, 667-9029

MERCIER: Condo luxueux, 3 c.c., grandes pièces, foyer, stat. par. services. 975 \$ Colette Bonenfant, 655-1375 Le Permanent Ctr.

ST-LAMBERT Maison de ville 3 étages, foyer, bain tourbillon, 3 chambres, environnement agréable, accès à la piscine. Occupation juillet. Mensualité 950 \$ Frais de condo inclus. 671-7466.

122 Condos à vendre

POINTE-CLAIRE, grand penthouse, vue sur le lac St-Louis, piscines extérieures et intérieures, bain tourbillon, tennis, 15 mon. du centre-ville. Vente privée, 260 000 \$. 695-2435.

ST-DENIS/JARRY CONDO, 1 125 pi. ca., 2 chambres, rénovation complète. 109 000 \$ J. 389-1429, sr. 747-4443.

VEUX-MONTREAL STUDIO, 130 000 \$, IMKA INC. CTRR. Rémi Roy: 843-3131.

125 Chalets à louer

ESTRIE - RÉGION ORFORD Bord du lac, propre, tous les confort. Info: 464-8121

STE-ADÈLE (Deauville), neuf, 3 chambres, foyer, près golf, accès lac, piscine, tennis, 12 mai 13 oct. 7 000 \$, 653-6479, 1-228-3420

129 Chalets à vendre

AU MONT ST-MICHEL: Chalet face au Lac Gravel, extérieur fini, intérieur semi-fini, ameublement inclus. 29 000 \$. 474-5847

BORD DE L'EAU, 12 min. de Ste-Agathe, Montagne Noire, 159 000 \$ ou location, 1-438-7913.

141 Maisons de campagne à vendre

GRANDES PILES en Mauricie, maison de campagne, construction 11 ans, 4 cotés brique, garage, s-sol fini, piscine creusée avec remise, vue sur la Rivière St-Maurice, à quelques minutes du Parc National, de 2 centres de ski, 3 golf, terrain 300 X 300 borné par petite rivière. 85 000 \$, 819-538-2106.

145 Terres, fermes à vendre

112 ACRES À VENDRE à St-Pierre-de-Wakefield, Val-des-Monts, près du lac Mc Arthur. Avec chemin privé, lac et ruisseau sur la propriété. Pour inf., demandez Laurent ou Jocelyne au (819)457-1624.

ST-PAULIN: Terre à vendre, 70 arpents, près de la Rivière-du-Loup, maison, bâtiments de ferme. 819-268-5206.

149 Terrains à vendre

LAC DES DEUX-MONTAGNES, terrain prestigieux de 160 000 pi. ca. avec 200 pi. de façade sur le lac. Site exceptionnel, situé à St-Placide près d'Oka, 1-258-4304 ou 1-258-4651.

SECTEUR LAPLAINE Nouveau développ. avec services. Bienvenue contracteurs. Dem. Marcel, jr. 326-9400, sr. 433-7304

160 App. et log. à louer

4 1/2 (2) Près Notre-Dame et de la Montagne. 440 \$. Stationnement à l'arrière, service de conciergerie. 937-7435 — 939-3626

ANJOU, bas de duplex de luxe, 8 pièces, entrée en marbre, garage, foyer, impeccable, juin. 352-7844

APP DE LUXE Secteurs variés. Tout équipé. Mois/année. 782-1255.

APPARTEMENT GRAND 3 1/2 Court terme. Coin Sherbrooke et Peel. Transférable. 282-0703.

CENTRE-VILLE: Sous-location. Splendide app. victorien, près McGill, 4 1/2, chauffé, meuble, tout équipé, juin 90 à juil. 91. 900 \$ 842-6976

ED-MONTPEITIT V. d'Indy, face U. de M., Ségus, 5 1/2, chauffé, tout équipé, sam. dim. 2h. 3h. 341-6148, 342-0443.

EDOUARD MONTPEITIT et U. de M., Superbe 3 1/2, meublé, dans immeuble Art Déco. À la semaine. À partir de 245 \$ 735-7528, 735-3983.

LOGEMENT À LOUER, 4399 Messier, Montréal. 4 1/2, 400 \$/mois, chauffage électrique. 494-4927.

MÉTRO PLACE ST-HENRI: 7 1/2 r.d.c. chauffage élect. près parc. 1er juillet. 620 \$/mois. 931-6768

N.D.G./COOLBROOK entre Monkland et Côte St-Luc, grand 6 1/2, boiseries, foyer, s/lavage sur l'étage, 2 balcons, à 2 pas métro Villa-Marie, chauffé, garage. 875 \$ Après 17h. 481-2504.

NOUVEAU-ROSEMONT Bas duplex 5 1/2, sous-sol chauffé élect. 670 \$/mois. Libre 1er juillet. Inf. 767-2741.

OUTREMENT ADJ: Bas duplex, 8 1/2, près métro, U. de M. chauffé, garage, 2 s/d'eau. 271-1241

OUTREMENT - 4 1/2 ensoleillé, 3e étage, cuisinière/rigo. 675 \$/mois. 724-9288

PARC OLYMPIQUE, neuf, luxueux, 10e, 2 chambres, 2 s/bains, piscine, stationnement. 325-0712

TOUT PRÈS du métro, marché Jean-Talon, parc, école, église, caisse, GRAND 5 1/2, très propre, plus sous-sol fini avec toilette. Libre 1er mai. 700 \$ par mois. 274-7157 ou 722-4746

163 App. et log. demandés

PERSONNE TRANQUILLE cherche logement tranquille sur Plateau, dernier étage. 1er mai. 761-4201.

167 À louer hors frontières

FLORIDE: Pampano Beach. Palm Aire. Condo 1 c.c. piscine, vue golf. «Florida Room», grand, propre. À partir 30 avril. 688-4268

PARIS 9e à 16e ARR.: 2 beaux app. meublés et équipés, redécorsés. 6 000 - 7 000 fr./mois. Libres 1er juin 90. Minimum 1 an. 276-9817

251 Bureaux à louer

BUREAUX IDEALS PROFESSIONNELS Près métro Jean Talon, 2 ou 4 pièces. 271-4787 (jour)

ESPACE À BUREAU À LOUER. Vieux-Montreal (rue St-Jacques), environnement moderne, fax et photocopieur disponibles. 845-3522.

391 Antiquités

Importante vente à l'encan d'antiquités et d'œuvres d'art québécoises, provenant d'une maison du 17e siècle de l'île d'Orléans, propriété du Dr. Herbert T. Schwarz

Encan le samedi 28 avril 1990 à 10 heures du matin au «Moulin de St-Laurent», 754 chemin Royal, St-Laurent, île d'Orléans

Exposition le vendredi 27 avril de 10h à 18h.

Plus de 200 articles du 17e au 19e siècle seront mis à l'encan, y compris trois armoires Louis XIII à pointes de diamant, deux armoires Louis XV, tables Louis XIII et tabourets, armoire en coin, commodes Louis XIV et Louis XV, art populaire et art religieux de qualité exceptionnelle, poterie, tableaux et gravures, poêle à deux ponts des Forges St-Maurice, de même que certaines pièces de l'Ontario et des États-Unis.

Pour information: tél.: 418-683-7715; télécopieur: 418-683-6039

24-04-90

268 Espaces industriels à louer

A BOUCHERVILLE, Parc Industriel, bâtisse industrielle à louer, 2000 à 10 000 p.c., ou à vendre. 437-2950.

CONDOS INDUSTRIELS neufs à louer, option d'achat, vente. Dans le Parc Industriel de Terrebonne, près de l'autoroute 640. 477-2111, 629-1699.

275 Locaux à louer

1889 BEAUBIEN EST 1 300 pi. ca., commerce ou bureau 329-2668.

282 BEAUBIEN EST Métro Beaubien, 600 p.c. + sous-sol, rénové, libre. 273-5358.

5638 JARRY EST, St-Léonard, bureau professionnel 700 p.c., ou 1200 p.c. + magasin 900 p.c., 326-2576, 376-8155.

A BAS PRIX - MONTRÉAL 1 000 à 5 000 p.c., béton, gicleurs. 550 V. tout usage. Heures d'affaires: 270-4027.

BEAUBIEN EST, 4903 Local, 1430 p.c. ca. Demandez M. Paquette, jour: 322-4800, soir: 257-1970.

283 Commerces à vendre

5 MAGASINS DE CHAUSSURES dans excellent centre d'achats. Prix et loyer raisonnables. Bob au: 984-1345 ou 843-4355.

GARAGE DÉBOSSAGE peinture, Nit-Mord, bien équipé, espace 6 autos, très bon chiffre d'affaires. 585-3881.

RESTAURANT-PIZZERIA établi depuis plus de 20 ans dans la Haute-Mauricie. La seule pizzeria en ville. Laissez message: (514)331-2376.

SALON DE COIFFURE: À vendre, à R.D.P., foyer bas, prix discutable. 494-4291 — 665-3804

TAPIS 1ER CHOIX Léger en franchise. Dégager comptant. 597-2226.

287 Commerces à louer

MAGASIN D'optique à sous-louer, entièrement équipé, Ste-Catherine Ouest près de Peel. Informations: Bob, 984-1345 ou 843-4355.

351 Ameublements

MOBIER DE SALLE À DINER style Queen Anne, 10 morceaux, très propre. 2 000 \$ Après 18h. 334-4109.

371 Ordinateurs

AAA PLUSIEURS LOGICIELS Pour P.M.E. + imprimante + micro (PC). Bon prix. 679-1099.

— WANG VS-6 Super Mini-ordinateur avec 1 meg de mémoire, 2 disques fixes de 67 meg.

— WANG VS 2238V unité de Backup sur cassette.

— WANG VS PM-417 imprimante.

— WANG VS ÉCRANS 4230A, X.3

— WANG VS/115 Word Processing Software.

— TOM SPEED 11 Commercial Grand Livre, Comptes Payables, Gestion d'actifs. M. Gilles, 467-5366, 9h à 18h.

391 Antiquités

Importante vente à l'encan d'antiquités et d'œuvres d'art québécoises, provenant d'une maison du 17e siècle de l'île d'Orléans, propriété du Dr. Herbert T. Schwarz

Encan le samedi 28 avril 1990 à 10 heures du matin au «Moulin de St-Laurent», 754 chemin Royal, St-Laurent, île d'Orléans

Exposition le vendredi 27 avril de 10h à 18h.

Plus de 200 articles du 17e au 19e siècle seront mis à l'encan, y compris trois armoires Louis XIII à pointes de diamant, deux armoires Louis XV, tables Louis XIII et tabourets, armoire en coin, commodes Louis XIV et Louis XV, art populaire et art religieux de qualité exceptionnelle, poterie, tableaux et gravures, poêle à deux ponts des Forges St-Maurice, de même que certaines pièces de l'Ontario et des États-Unis.

Pour information: tél.: 418-683-7715; télécopieur: 418-683-6039

24-04-90

551 Déménagement

DÉMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE À votre service 24 heures. Assuré, Bon prix. Louis: 435-0634.

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JOUDIN TRANSPORT INC. Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

PRENDRAIS petits déménagements ou livraison avec petit camion, prix compétitifs. 729-8487.

PRENDRAIS DÉMÉNAGEMENTS À bas prix, avec assurances. 593-6330.

PRIX SPÉCIAUX, déménageurs qualifiés, assurance, local et longue distance. Claude, 383-2722.

SPECIALITÉ PIANO À meilleur prix. Déménagement, assurances. 254-9168.

559 Entretien, réparations, rénovations

A. L. PEINTURE Peinture non comprise. 654-9242

ARMOIRES BOIS, mélamine, stratifié, rénovation cuisine s/bains, portes et fenêtres, patio, peinture, joints, menuiserie, céramique. Bons prix. M. Desloges, 641-3893.

BONJOUR! C'est le printemps. Fait RÉNOUATION GÉNÉRALE. Appelez-moi, Wil, 677-8108.

ENTREPRISE P.R.S. INC. rénovation, démolition, 285-2657.

FINITION GÉNÉRALE Résidentielle & commerciale, armoires de cuisine et sous-sol. 656-7434

NETTOYAGE DE QUALITÉ Sofa, chaise, etc., Colton, toile parachute, tapis. 355-0159, M. Doucet.

PEINTURE À BAS PRIX Pour estimation gratuite: 527-5290.

PEINTURE Joint, réparation de plâtre, gypse. SALERNO ENR: 968-0265

PRENDRAIS tous genres de rénovations, prix compétitifs, céramique, peinture, etc. 729-8487.

PROTÈGEZ VOTRE CAPITAL Tous travaux: réparation, rénovation intérieur/extérieur. Vous êtes en rénovation? Nous faisons aussi la surveillance et le contrôle des travaux. 728-6293.

RÉNOVATION J.L. Contracteur général. 961-2273.

TONY, disponible, entretien de tout genre, petites réparations, commercial, prix compétitifs. 727-9432.

TRAVAUX DE RÉNOVATIONS, menuiserie, carrelage, plomberie, plafonnage, travail soigné et prix modérés. 721-6269.

561 Décoration intérieure

MANN ET SON ÉQUIPE proposent: peinture, texture, murale artistique. Rés. et comm. Sérieuses réf.: Decor-mag, avril Consultation. 597-1555.

565 Sociétés, sports, loisirs

DISCO-MOBILE M & M, musique de tout genre, spécial aux mariés. 491

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Babangida écrase une tentative de coup d'État militaire au Nigéria

LAGOS (AFP) — Un coup d'État a été tenté dans la nuit de samedi à hier contre le général Ibrahim Babangida, président du Nigéria, qui a annoncé hier en fin d'après-midi avoir mis en échec les insurgés.

Le chef de l'État a confirmé l'échec de la tentative de coup d'État dirigée contre lui hier matin à Lagos, reconnaissant toutefois qu'elle avait fait des victimes, notamment son aide de camp, le colonel Usman K. Bello, au cours d'un bref entretien avec les journalistes en fin d'après-midi, à la caserne présidentielle de Dodan.

La situation est sous contrôle, a-t-il ajouté, très calme, et « la plupart des officiers rebelles — essentiellement des commandants et des lieutenants — ont été arrêtés et sont en cours d'interrogatoire », mais les affrontements ont fait un nombre en-

core imprécis de victimes dans la caserne présidentielle, qui a été « sévèrement bombardée » par les rebelles.

« Ma famille va bien », a poursuivi le général Babangida, et les insurgés seront très rapidement jugés, a-t-il ajouté. « Nous les jugerons comme nous avons jugé ceux de la dernière fois », a-t-il conclu, faisant allusion au général Mamman Vatsa, fusillé début 1986 avec une dizaine d'officiers accusés d'avoir préparé un coup d'État, étouffé dans l'oeuf avant sa mise en oeuvre.

Le chef de l'État a par ailleurs assuré les diplomates et ressortissants étrangers que la sécurité des personnes et des biens était garantie.

Le général Babangida, accompagné notamment du vice-amiral Augustus Aikhomu, chef d'état-ma-

jor général, et des généraux Sani Abacha, président du comité des chefs d'état-major, et Nurani Yusuf, chef d'état-major de l'Armée de l'Air, a rapidement quitté le centre de presse pour regagner ses quartiers au coeur de la caserne, dont les infrastructures portaient hier soir les marques des combats de la nuit et de la matinée.

Des obus ont arraché des pans entiers de toitures et crevé des façades sur des bâtiments abritant la résidence du général Babangida, a-t-on précisé dans son entourage.

Les combats, qui ont commencé vers 2 heures du matin, ont été menés par un nombre relativement réduit d'assaillants selon le président lui-même. Les insurgés ont pénétré dans l'enceinte de la caserne présidentielle, où les combats ont été très meurtriers, selon l'entourage présidentiel, et ont occupé l'immeuble de la radio fédérale, à quelques centaines de mètres de la caserne.

Le président a alors quitté la caserne présidentielle pour un autre camp militaire du centre de Lagos, Bonny Camp, d'où il a dirigé la riposte. Cette contre-attaque, déclenchée en fin de matinée, a très rapidement porté ses fruits, selon l'entourage du président Babangida.

Vers 02h00 du matin, les insurgés

avaient pris le contrôle de la radio fédérale et mis plusieurs engins blindés en batterie pour garder les abords des locaux de la radio qui dès 06h00 du matin commençait à diffuser le message des insurgés, lu par un certain major Oka.

Ce message annonçait la chute du dictateur Babangida et dénonçait l'hégémonie du Nord islamique qui a réduit « en esclavage la région du centre et le sud du pays ».

Le communiqué des officiers rebelles dénonçait également l'ambition du général Babangida de devenir président à vie, la corruption, les assassinats du major Vatsa — fusillé après une tentative de putsch contre le président Babangida peu après son accession au pouvoir fin 1985 — et du journaliste Dele Giwa, victime d'un colis piégé en octobre 1986. Les insurgés reprochaient également au régime les arrestations de plusieurs personnalités civiles et militaires.

La tentative de coup d'État d'hier contre le général Babangida est le septième putsch survenu au Nigéria depuis son accession à l'indépendance en 1960. Le chef de l'État avait lui-même été porté au pouvoir, le 27 août 1985, après un putsch sans effusion de sang.



Le président Ibrahim Babangida.

PHOTO AP

LE MONDE EN BREF

Avance d'un communiste réformateur

BELGRADE (AFP) — Le communiste réformateur Milan Kucan arrive largement en tête au 2e tour des élections pour la présidence de la Slovaquie, selon des résultats partiels cités hier soir par l'agence Tanjug. M. Milan Kucan obtient 55,57 % des voix contre 44,43 % au candidat de la coalition de l'opposition Demos, M. Jozef Pucnik, après décompte d'environ 160 000 voix, sur un total de 1,4 million d'électeurs en Slovaquie, a précisé Tanjug. Selon les dernières estimations, près de 70 % des électeurs se sont rendus aux urnes dimanche pour le second tour des élections présidentielles et parlementaires, a indiqué la télévision yougoslave. À l'issue du premier tour, le 8 avril, M. Kucan, ancien numéro un du PC slovaque, avait obtenu 44,4 % des suffrages, contre 26,2 % à M. Pucnik.

Denktash toujours en tête

NICOSIE (AFP) — M. Rauf Denktash, président sortant de la République turque de Chypre du nord (RTCN, reconnue uniquement par Ankara), était toujours en tête hier soir avec 61 % des voix après le dépouillement de plus de 77 % des suffrages exprimés de la deuxième élection présidentielle. Sur les 77 651 voix exprimées, M. Denktash, soutenu par la droite libérale, en a obtenu 47 345 (soit 60,96 %), son principal rival soutenu par la gauche, M. Ismail Bozkurt, en a obtenu 22 130 (28,49 %), tandis que le candidat de l'extrême gauche M. Alpaz Durduran en a obtenu 898 (soit 1,15 %). Selon le décompte, il y a 5443 votes blancs et 1835 votes nuls. M. Denktash, avec un peu plus de 60 % des voix, semble avoir perdu son pari d'un plébiscite pour sa réélection à la présidence de la RTCN (autoproclamée en 1983). Élu avec 70,1 % des voix à la première élection présidentielle en 1985 il avait appelé les chypriotes turcs à voter massivement pour lui dans « un vote de confiance » pour démontrer qu'il était représentatif de l'ensemble de la communauté turque de l'île dans les négociations intercommunautaires.

Une femme présidente du Parlement

MANAGUA (Reuters) — L'alliance conduite par la présidente élue du Nicaragua, Violeta Chamorro, a choisi samedi une avocate pour occuper le poste clé de la présidence du nouveau Parlement. À l'issue de plusieurs heures d'un débat houleux et procédurier, les 51 députés de l'Union nationale d'opposition (UNO) ont préféré Myriam Arguello, 63 ans, à Alfredo Cesar, généralement considéré comme l'un des plus proches conseillers de Chamorro. Elle a été élue par 28 voix contre 23. Arguello, qui dirige le Parti conservateur, est favorable à une position dure face aux sandinistes. Elle aura fort à faire au Parlement, où le Front sandiniste de libération nationale (FSLN), ébranlé par sa défaite aux élections du 25 février, reste cependant le premier parti.

Manifestation à Alger

ALGER (Reuters) — Quatre partis algériens d'opposition, inquiets de la montée de l'intégrisme musulman, ont appelé hier à défiler le 8 mai à Alger pour soutenir le processus de démocratisation. Les quatre formations ont annoncé qu'elles entendaient coopérer pour former une troisième force dans le paysage politique algérien, entre le Front de libération nationale (FLN) au pouvoir et les intégristes musulmans. « L'Algérie traverse une phase critique pleine de dangers pour la démocratie », ont déclaré dans un communiqué commun le Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS), le Parti social-démocrate (PSD), le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD, dominé par les Berbères) et le Mouvement démocratique pour le renouveau de l'Algérie (MDRA). Les quatre partis se sont réunis samedi au lendemain d'une démonstration de force du Front islamique de salut (FIS). Celui-ci a mobilisé plusieurs dizaines de milliers de personnes pour une manifestation devant le palais présidentiel, dans la perspective des élections municipales et provinciales du 12 juin, premier scrutin pluraliste depuis l'indépendance.

LES MÉDICAMENTS, FAUT PAS EN ABUSER!



GÉRANT DE PLANT Métaux divers GATINEAU, QUÉBEC

Un important manufacturier d'acier, RAYMOND STEEL LTD, a une ouverture immédiate pour un poste de gérant à son plant de Gatineau au Québec.

Se rapportant au Vice-président de la division structure d'acier, les candidats doivent posséder une expérience d'au moins cinq (5) ans dans les métaux divers et la fabrication de structures légères d'acier.

Ses responsabilités comporteront la gérance de la production et le contrôle de la qualité de l'atelier ainsi que la mise en marché de nos produits.

Nous offrons un excellent salaire ainsi qu'une gamme complète de bénéfices sociaux. Prière de faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance ainsi que vos attentes salariales à:

Mr. J. Gorman
RAYMOND STEEL LTD.
3419 Hawthorne Rd.
Ottawa (Ontario)
K1G 4G2

LA STCUM :



LE REMÈDE CONTRE LA CONGESTION

Plus que jamais durant les travaux de réfection des autoroutes de la région métropolitaine la STCUM évite les embouteillages, la pollution, la congestion.

LES AUTOBUS SUR VOIES RÉSERVÉES

Plusieurs autobus de la STCUM roulent sur des voies réservées et disposent d'un accès rapide (zone bus) aux stations de métro Crémazie, Sauvé, Henri-Bourassa et Côte-Vertu.



Sur le boulevard Crémazie, une voie est réservée aux autobus des lignes 10 - De Lorimier, 54 - Charland/Chabanel, 100 - Métropolitain et 198 - Métrobus Robert, entre la rue d'Iberville et le boulevard Saint-Laurent en direction ouest de 5 h 30 à 9 h et en direction est de 15 h à 19 h.

Ces autobus ont un accès privilégié à la station de métro Crémazie en tout temps entre les rues Lajeunesse et Saint-Denis.



Sur la rue Sauvé, une voie est réservée aux autobus de la ligne 121 - Sauvé/Côte-Vertu entre la rue Lajeunesse et le boulevard Saint-Laurent tant en direction ouest qu'en direction est de 6 h à 9 h et de 15 h 30 à 19 h leur donnant ainsi un accès privilégié à la station de métro Sauvé.



Sur le boulevard Henri-Bourassa, une voie est réservée aux autobus des lignes 48-Perras, 69 - Gouin et 159 - Métrobus Henri-Bourassa entre les rues De Lorimier et le boulevard Saint-Laurent en direction ouest de 6 h à 9 h et en direction est de 15 h 30 à 19 h.

Aux autobus de ces trois lignes se joignent, sur la voie réservée, entre la rue Millen et le boulevard Saint-Laurent, ceux des lignes 164 - Dudemaine et 171 - Henri-Bourassa de 6 h à 9 h et de 15 h 30 à 19 h, donnant ainsi à tous ces autobus un accès privilégié à la station de métro Henri-Bourassa.



Sur le chemin de la Côte-Vertu, une voie est réservée aux autobus des lignes 17 - Décarie, 121 - Sauvé/Côte-Vertu, 171 - Henri-Bourassa, 215 - Saint-Jean et 216 - Pointe-Claire entre les boulevards Laurentien et Décarie en direction est de 6 h 30 à 9 h et de 15 h 30 à 19 h, leur donnant ainsi un accès privilégié à la station de métro Côte-Vertu.

LE MÉTRO

Le métro se rit des travaux de la Métropolitaine. Régularité, fiabilité, rapidité; il ignore les problèmes de la circulation. Il y a un métro toutes les 3 minutes à l'heure de pointe et toutes les 7 minutes en dehors des heures de pointe sur les lignes orange, verte et bleue. L'intervalle est de 5 et 10 minutes sur la ligne jaune.

LES TRAINS DE BANLIEUE

Avec les trains de banlieue, vous êtes toujours sur la bonne voie. Entre la gare Windsor et Rigaud vers l'ouest et entre la gare Centrale et Deux-Montagnes vers le nord, les trains de la STCUM ignorent les embouteillages. Travaux ou pas c'est, pour eux, le ... train-train quotidien.

Renseignements : ☎ A-U-T-O-B-U-S



CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 10
 ASTRE II: — *First Power* sem. 7 h 30, 9 h 30
 ASTRE III: — *God's Must Be Crazy* 2 sem. 7 h 15, 9 h 20
 ASTRE IV: — *Cry Baby* sem. 7 h — *Opportunity Knocks* sem. 9 h.

BERRI I: (288-2115) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BERRI II: — *Le sud* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
 BERRI III: — *Nikita* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45

BERRI IV: — *Baptême* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30

BERRI V: — *Fête des Pères* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Bad Influence* sem. 7 h, 9 h 10

BONAVENTURE II: — *Opportunity Knocks* sem. 7 h 15, 9 h 30

BROSSARD I: (485-5906) — *Ultime vengeance* sem. 7 h 30, 9 h 30

BROSSARD II: — *Nikita* sem. 7 h, 9 h 25

BROSSARD III: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Cruising* sem. 7 h, 9 h

CARREFOUR LAVAL 2: — *La guerre des Roses* sem. 7 h 10, 9 h 40

CARREFOUR LAVAL 3: — *God's Must Be Crazy* sem. 9 h 30 — *Ripoux contre Ripoux* sem. 7 h 05

CARREFOUR LAVAL 4: — *Baptême* sem. 7 h 05, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 5: — *Né un 4 juillet* lun. au jeu. 8 h

CARREFOUR LAVAL 6: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl — *Miami Blues* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25

CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — *Born on the 4th of July* 2 h, 5 h, 8 h

CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — *Cinéma paradiso* 1 h 30, 4 h 20, 7 h, 9 h 25

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl — *Pretty Woman* sem. 7 h, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA 1: — *Mortelle Influence* lun. au jeu. 8 h

CINÉMA OMÉGA 2: — *Une jolie femme* lun. au jeu. 8 h

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001)

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7284) — *The Top of the Head* 15 h, 19 h — *Roadkill* 17 h, 21 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — *God's Must Be Crazy* 2 sem. 7 h 25, 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — *Miami Blues* sem. 7 h, 9 h

CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — *First Power* sem. 7 h 05, 9 h 05

CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — *Opportunity Knocks* sem. 7 h, 9 h 05

CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Cinéma V* 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Pretty Woman* 6 h 20, 9 h 10

CINÉMA V - 2: — *Driving Miss Daisy* 7 h 15, 9 h 35

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Cruising* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05

CINÉPLEX II: — *Ultime vengeance* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

CINÉPLEX III: — *La Baule Les Pins* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉPLEX IV: — *Né un 4 juillet* 1 h 30, 4 h 30, 6 h 30

CINÉPLEX V: — *Milou en mal* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

CINÉPLEX VI: — *My Left Foot* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35

CINÉPLEX VII: — *Ripoux contre Ripoux* 1 h 05, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 30

CINÉPLEX VIII: — *Jésus de Montréal* (v.l.) 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25

CINÉPLEX IX: — *The South* 2 h, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 20

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Conte de printemps* 12 h 45, 3 h, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

COMPLEXE DESJARDINS II: — *Peuple simple* 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15

COMPLEXE DESJARDINS III: — *Cinéma Paradiso* 1 h 30, 4 h 20, 7 h, 9 h 25

COMPLEXE DESJARDINS IV: — *My Left Foot* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 25

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200

ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *The Sugarland Express* 20 h 30

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Le grand bleu* sem. 8 h

DAUPHIN I: (721-6060) — *Driving Miss Daisy* sem. 7 h 30, 9 h 30

DAUPHIN II: — *Né un 4 juillet* lun. au jeu. 8 h

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *God's Must Be Crazy* 2 sem. 7 h 05, 9 h 05

CINÉMA DÉCARIE 2: — *Nuns on the Run* sem. 7 h, 9 h 15

DORVAL I: (831-8586) — *Crazy People* sem. 7 h 15, 9 h 20

DORVAL II: — *I Love You to Death* sem. 7 h 20, 9 h 30

DORVAL III: — *Ernest Goes to Jail* 7 h, 9 h

DORVAL IV: — *The Hunt for Red October* sem. 6 h 30, 9 h 15, mar. 9 h 15

DU PARC 1: (844-9470) — *Pretty Woman* 6 h 30, 9 h

DU PARC 2: — *Crazy People* sem. 7 h, 9 h 15

DU PARC 3: — *Music Box* 6 h 45, 9 h 20

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *La société des poètes disparus* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20

DU PLATEAU 2: — *Music Box* 2 h, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25

FAIRVIEW I: (697-8095) — *The Hunt for Red October* sem. 6 h 30, 9 h 20

FAIRVIEW II: — *Pretty Woman* sem. 7 h, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *God's Must Be Crazy* 1 h 15, 3 h 15, 5 h

15, 7 h 15, 9 h 15

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *My Left Foot* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Nuns on the Run* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Cry Baby* 1 h 10, 3 h 10, 5 h, 7 h, 9 h, mer. 1 h 10, 3 h 10, 5 h, 9 h 30

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — *Greenfield* I: (671-6129) — *Les dieux sont tombés sur la tête...la suite* 7 h 30, 9 h 40

GREENFIELD 2: — *Pretty Woman* 7 h, 9 h 30

GREENFIELD 3: — *Ernest Goes to Jail* 7 h 15, 9 h 15

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Grand Canyon* et *Ben-Hur* (fr.) mar. au ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 18 h, sam. dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, ven. sam. dern. spect. 22 h 30 — *Grand Canyon and The Deapest Garden* mar. au dim. 12 h, 20 h 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — *The Hunt for Red October* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20

LAVAL I: (688-7776) — *Les dieux sont tombés sur la tête...la suite* 7 h, 9 h 10

LAVAL II: — *Mortelle Influence* 7 h 15, 9 h 30

LAVAL III: — *I Love You to Death* sem. 7 h 20, 9 h 40

LAVAL IV: — *Crazy People* sem. 7 h, 9 h 10

LAVAL V: — *Une jolie femme* sem. 7 h 10, 9 h 30

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 30

LAVAL 2000 2: — *Ultime vengeance* sem. 7 h 35, 9 h 35

LOEW'S I: (861-7437) — *Pretty Woman* 1 h 20,

4 h, 6 h 40, 9 h 15

LOEW'S II: — *Driving Miss Daisy* 12 h 55, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20

LOEW'S III: — *I Love You to Death* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35

LOEW'S IV: — *Beautiful Dreamers* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

LOEW'S V: — *Time of the Gypsies* 1 h 05, 3 h 40, 6 h 15, 8 h 50

OUIMETSCOPE: (525-8600) — *Salle 1: Au-delà du vertige* 19 h — *Domaine c'était la guerre* 21 h — *Salle 2: Bagdad Café* 19 h 15 — *Platoon* 21 h 30 — *Salle 3: Un condamné à mort s'est échappé* 19 h 30 — *Frénésie* 21 h 15

PALACE 1: — *Crazy People* 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 30

PALACE II: — *Ernest Goes to Jail* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

PALACE III: — *Little Mermaid* 1 h, 3 h, — *Hard to Kill* 4 h 45, 6 h 55, 9 h 20

PALACE IV: — *Lambada* 1 h 10, 3 h 45, 6 h 30, 9 h

PALACE V: — *Blue Steel* 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h 10

PALACE VI: — *Joe vs the Volcano* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 25

PARADIS I: (354-3110) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 10

PARADIS II: — *Ultime vengeance* sem. 7 h 30, 9 h 30

PARADIS III: — *Né un 4 juillet* sem. 7 h 15, 9 h 45

PARISIEN I: (866-3856) — *Drugsstore Cowboy* 12 h 35, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

PARISIEN II: — *Yaaba* 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35

PARISIEN III: — *Bunker Palace Hotel* 12 h 50, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 25

PARISIEN IV: — *Mortelle Influence* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 25

PARISIEN V: — *Le temps des gitanes* 12 h 40, 3 h 30, 6 h 20, 9 h 10

PARISIEN VI: — *Les dieux sont tombés sur la tête...la suite* 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30

PARISIEN VII: — *La petite sirène* 1 h — *Une jolie femme* 4 h, 6 h 45, 9 h 20

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

PLACE ALEXIS NIHON II: — *First Power* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

PLACE ALEXIS NIHON III: — *Lord of the Flies* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem. 7 h 15, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL 2: — *Fête des Pères* sem. 7 h 30, 9 h 30

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) — *22nd Turnout of Animation* 7 h 15 — *Drowning by Numbers* 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041) — *Le Party* 7 h, 9 h 05

VERSAILES I: (353-7880) — *Une jolie femme* 6 h 30, 9 h

VERSAILES II: — *Les dieux sont tombés sur la tête...la suite* sem. 7 h 25, 9 h 35

VERSAILES III: — *Patrouille en folie* sem. 7 h 20 — *Le Party* 9 h 25

VERSAILES IV: — *Crazy People* sem. 7 h 20, 9 h 30

VERSAILES V: — *Ernest goes to Jail* 7 h 20, 9 h 20

VERSAILES VI: — *Mortelle Influence* 7 h 30, 9 h 40

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h 15 à 02h 30

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007) — Dawn Thomson, guitare, le 24 avril à 22h.

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Jazz du mer. au dim. à 22h 30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2080 rue Aylmer, Montréal (842-3556) — Le Quartet de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 18h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. de 17h à 19h, mar. de 17h 30 à 19h 30 — Trio Billy Georgette, sam. de 18h à 21h 30 — Le Trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h à 24h

LE BIJOU: Hotel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Dennis Bullock et Daniel Joseph, du 2 au 28 avril, mar. et mer. 20h à 01h, jeu. ven. de 21h à 02h, sam. de 22h à 03h.

LE BIJOU BISTRO BAR: 500 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — La chanteuse Shari Chaskin, du 5 au 28 avril, jeu. ven. et sam. à compter de 22h.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Acoustik 70, le 24 avril à 22h.

Café de la Place: PDA, Montréal (842-2112) — «Vingt-quatre heures de la vie d'une femme» du roman de Stefan Zweig, adaptation et m. en s. Jean Salvy, du 28 mars au 28 avril, mar. au sam. à 20h.

Café THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal — L.A. Jazz Band, les 27-28 avril à 21h 30.

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants, jeu. ven. de 18h à 21h, sam. de 17h 30 à 20h 30, dim. de 17h à 20h 30.

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. de 17h 30 à 20h 30.

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403) — Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. sam. dim. de 17h 30 à 20h 30.

LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h 30 à 20h 30.

LE CLUB DATE: 1218 est Ste-Catherine, Montréal (526-5844) — La chanteuse Lena, du 4 au 29 avril, mer. au sam. à 22h, dim. à 16h 30.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848) — Les Lundis Juste Pour Rire, du 30h à 20h 30.

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE: 5030 St-Denis, Montréal (842-7954) — Lecture publique de la pièce *Fin de Partie* de Samuel Beckett, mise en lecture de Lou Fortier, le 23 avril à 20h.

ESPACE GO: 5066 Clark, Montréal (271-5381) — «Billy Strauss» de Lise Villancourt, du 5 avril au 19 mai

LES FOUFONES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal — Atelier de modèles vivants, le 23 avril de 18h à 20h — Les groupes Olivéon, Chronicle Disturbance et Leproy, le 23 avril à 21h.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal — Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h à 01h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450) — Bar du Foyer: Tibor Ceasar, pianiste, lun. 17h à 20h, mar. au ven. 17h à 01h, sam. 20h à 01h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h.

LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Mike Mirizio, pianiste, du dim. au ven. 17h à 20h.

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771) — Diner-Théâtre Le Stage: «Ranee Lee dans Lady Day at Emerson's Bar & Grill» du mer. au sam., jusqu'au 2 juin

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454) — Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h à 01h, musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h — Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h à 02h.

LE K. BARRE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054) — Jazz du mer. au sam. à 22h 30.

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam., les ven. et sam. Christiane Gendron, harpiste

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bey, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h à 01h, les ven. et sam. de 21h à 02h.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, lundi 23 avril 1990

NOUVELLE-ANGLETERRE

De nouveaux organismes culturels tentent de sauver l'héritage francophone

Calvin Woodward
de la Presse canadienne

WORCESTER, Massachusetts — Claire Quintal n'a pas abandonné tout espoir de sauver la culture française en Nouvelle-Angleterre. Elle se demande toutefois combien de temps celle-ci pourra survivre dans son environnement actuel.

« Nous sommes probablement appelés à devenir, avant longtemps, des objets de curiosité », affirme la directrice de l'Institut français d'Assumption College.

Les six États de la Nouvelle-Angleterre — Maine, Vermont, New Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode Island — abritent une population d'origine canadienne-française plus importante que celle des francophones canadiens hors-Québec.

Pour la grande majorité d'entre eux, toutefois, seul leur nom à consonnance française les relie encore avec la terre de leurs ancêtres.

Pour ces Néo-Américains qui ont conservé leur culture française et qui sont toujours bilingues, la question linguistique qui oppose Québec au reste du Canada est durement ressentie.

Ils se plaignent également d'un relâchement des exportations de la culture québécoise vers ces régions. « Le Québec des poètes et le Québec des chanteurs-compositeurs n'est plus », se lamente Julien Olivier de l'Association canado-américaine de Manchester, au New Hampshire. « L'influence que nous subissons est maintenant celle du Québec des hommes d'affaires et des administrateurs. »

À travers la Nouvelle-Angleterre, des organismes culturels tentent de maintenir vivace l'héritage culturel d'une population francophone qui se fait de plus en plus âgée.

L'Institut français d'Assumption College, la Société généalogique américano-canadienne de Manchester, les clubs Richelieu de plusieurs villes comme Woonsocket, au Rhode Island, où les invités qui parlent anglais sont mis à l'amende, sont les dernières structures survivantes de ces nombreux Petits Canadas, soit les villes de Nouvelle-Angleterre abritant une importante population francophone.

Combien reste-t-il de francophones encore capables de s'exprimer dans leur langue, en Nouvelle-Angleterre ?

Le recensement qui a débuté cette année, à l'échelle des États-Unis, nous le révélera bientôt.

En 1980, deux millions de personnes dans les six États de Nouvelle-Angleterre se disaient de descendance française, la vaste majorité étant originaires du Québec.

Environ 900 000 d'entre eux donnaient le français comme leur langue maternelle, contre 800 000 Canadiens hors-Québec, lors du recensement de 1986.

Or, les citoyens de Nouvelle-Angleterre se disant bilingues sont pour beaucoup des personnes âgées et leurs rangs ne se sont pas regarnis depuis que Washington a restreint l'immigration canadienne, il y a 25 ans.

L'émigration des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre et ses nombreuses filatures qui embauchaient à tours de bras a débuté au milieu du siècle dernier.

Ces Québécois pour le plus grand nombre, mais également de nombreux Acadiens parmi eux, formèrent des enclaves dans plusieurs villes et créèrent des écoles paroissiales bilingues qui demeurèrent très actives jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, alors que la mobilité de ces populations commença à prélever son lot.

Les autorités locales anglophones ne voyaient pas tous d'un bon œil le maintien de l'héritage francophone. Un responsable de Lowell, au Massachusetts notait d'ailleurs, en 1866, la résistance des francophones à l'assimilation, soutenant qu'ils « refusent de se fondre dans l'esprit dominant notre société ».

Mais, depuis lors, un grand nombre des francophones ont accepté de se fondre dans la culture de nos voisins du sud et ceux qui s'accrochent encore à la culture de leurs ancêtres se demandent comment les francophones pourraient résister à l'assimilation, même dans un Canada officiellement bilingue.

« Je présume qu'aucune loi ne peut imposer une langue ou une culture », soutient Mme Quintal. Ça doit procéder de chacun d'entre nous.

« Je crains bien que le français, dans des régions comme l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, subira le même sort qu'en Nouvelle-Angleterre. Les pertes des francophones

sont énormes, dans ces provinces. »

Compte tenu du taux de natalité réduit, au Québec, Mme Quintal croit que « le Canada pourrait devenir unilingue d'ici 50 ans environ ».

Les Franco-Américains s'intéressent tant à la renaissance culturelle du Québec des années 60 et 70 qu'il y eut un renouveau d'intérêt très sensible pour la langue française chez eux.

L'intérêt s'affaiblit toutefois lors de l'échec du référendum sur la souveraineté-association et les Franco-Américains se plaignent que le débat actuel sur la séparation du Québec est dirigée pour l'instant par des comptables qui semblent surtout intéressés à déterminer les domaines qui seraient rentables lors d'une proclamation d'indépendance.

« J'étais profondément pro-séparatiste », affirme Gérard Brault, de la Penn State University, auteur de l'ouvrage *The French-Canadian Heritage in New England*.

« Je croyais que la séparation était inéluctable. J'étais surpris que mes proches puissent même en douter. C'est peut-être eux qui avaient raison. »

M. Brault, qui prononce toujours son nom à la française, contrairement à beaucoup de ses compatriotes, est né au Massachusetts de parents qui y ont émigré, à partir du Québec, au début du siècle. Ses lointains ancêtres étaient des Acadiens qui furent expulsés de Nouvelle-Écosse et qui s'établirent au Massachusetts et revinrent éventuellement chercher refuge au Québec.

En 1986, il affirmait que les 20 années précédentes avaient permis aux Franco-Américains de mieux s'identifier à leur héritage culturel. Aujourd'hui, à cause des pressions qu'ils ont exercées, beaucoup de câblodistributeurs de Nouvelle-Angleterre diffusent des émissions en langue française de Radio-Canada capées à Sherbrooke. L'Association canado-américaine de Manchester publie même un horaire de la programmation française à chaque semaine.

L'Assumption College a éduqué plusieurs générations de Franco-Américains bilingues qui ont ensuite servi dans leurs « Petits Canadas ».

Aujourd'hui, ce n'est plus qu'un collègue ordinaire offrant une grande variété de cours et où les activités francophones se limitent à l'Institut français.

Effleurer le grave

Billy Strauss

Une pièce de Lise Vaillancourt, mise en scène par Alice Ronfard. Décor de Stéphane Roy, costumes de Ginette Noisieux, éclairages de Michel Beaulieu. Musique de Jean Sauvageau. Avec Pascale Montpetit, Pier Paquette, Louise Bombardier, André Thérien, Luc Senay. Une production de l'Espace Go, à l'affiche jusqu'au 19 mai.

Robert Lévesque

J'AI MIS un certain temps à écrire mes impressions sur cette pièce, et elles se sont, je m'en rends compte, estompées. Je les cherche, maintenant... et ne trouve plus un corps d'impressions : que des parcelles, une tirade cynique sur Longueuil, membres de sens, certaines images, toutes belles, un mot, une dernière réplique qui dit : « Je vous ai aimé à cause de cette robe pourpre... » Rien de plus.

Dans l'ensemble, cette création de Lise Vaillancourt mise en scène par Alice Ronfard ne laisse rien de précis à l'intellect, rien de clair quant à la perspective de cette proposition théâtrale. On sait bien qu'on nous fait entrer dans « le théâtre dans le théâtre », mise en abîmes où un auteur entre dans les cercles de la création, dialogue avec ses personnages virtuels, mais le texte de Vaillancourt, structurellement lâche, volontairement flou (?), n'offre aucune surface possible aux alpinistes-spectateurs que nous sommes.

Sur le plan particulier, et grâce au doigté d'Alice Ronfard, plein de choses éparées, parfois superbement enchaînées, se déroulent sur cette scène-scène. On ne retient que des morceaux de jeu, de sens, une émotion théâtrale ici, une autre plus tard. Une déception dans l'émotion.

Dans un beau décor de Stéphane Laporte, qui règle le problème de la petitesse de cette salle et du plafond bas en plantant des frises baroques à hauteur d'homme, et des éclairages de Michel Beaulieu pour qui aucun espace n'a de secret, ce *Billy Strauss*, s'il s'estompe, possède, hormis un texte fort, toutes les qualités d'un spectacle professionnel, subtilement mis en scène.

Pascale Montpetit et Louise Bombardier, incarnant deux facettes de l'auteur, foncent solidement là-dedans comme dans un guignol humain, pendant que Pier Paquette, dans le rôle-titre, erre comme un personnage ballotté par différents imaginaires. Il fait très bien ressortir la nervosité, le côté fil du rasoir d'un tel sort. Paquette rend constamment cet aspect « déchiré » d'un Billy Strauss en voie d'exister.

Mais ce qui retient le plus l'attention, et demeure précis dans le souvenir, c'est la performance d'André

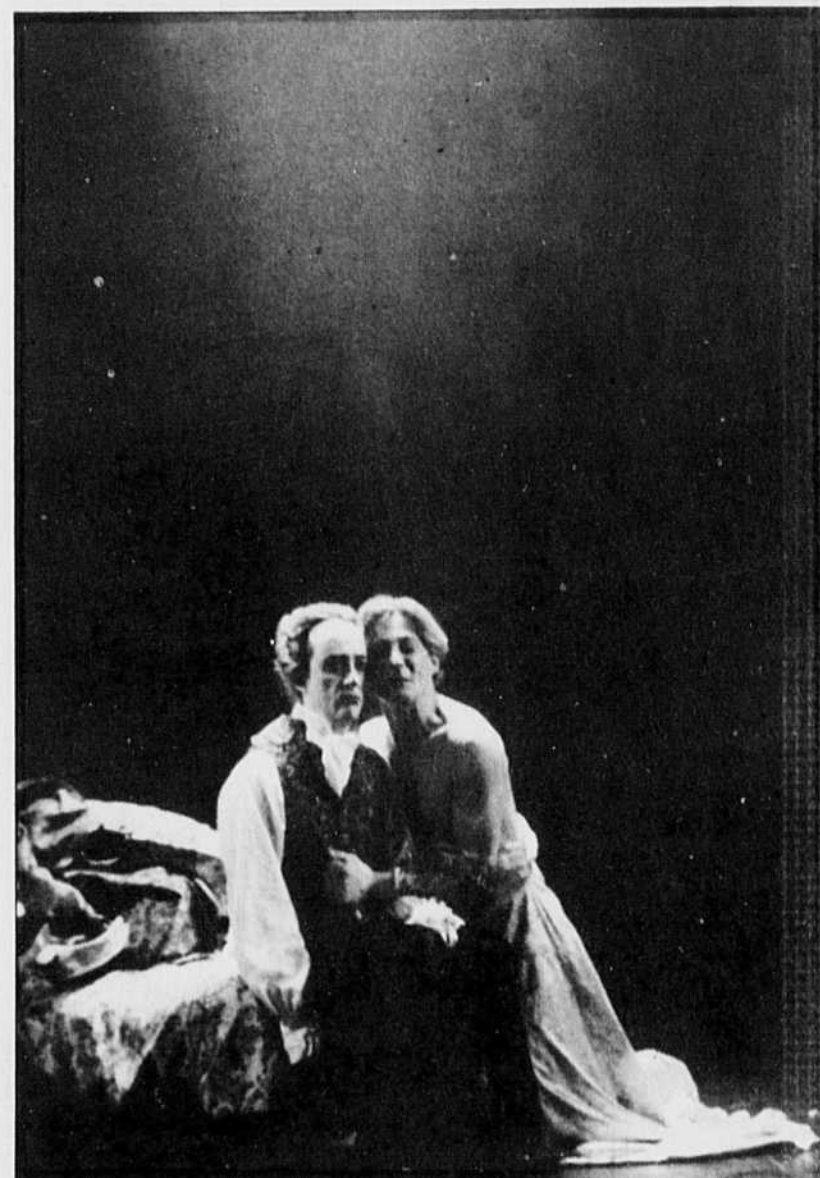


PHOTO PIERRE DESJARDINS

André Thérien et Pier Paquette dans *Billy Strauss*.

Thérien dans le rôle d'un vieux Faust appelé à la rescousse par l'auteur, pour instruire Billy Strauss sur la vie. Thérien joue avec une fragilité et une grâce étonnantes. Vieilli, malade, tremblant, son Faust est une forte et belle création. Mais curieusement, dans la scène avec Billy Strauss où il lui demande de devenir un temps Marguerite, le charme se rompt, le jeu se fatigue, le temps s'écoule, mais la raison en revient pour beaucoup au texte de Vaillancourt qui manque de souffle.

Au demeurant, Alice Ronfard, loin des bateaux de Shakespeare et de Claudel, et avant de s'embarquer sur celui de Pirandello (*Henri IV* à la Nouvelle Compagnie théâtrale), amène au bord du « beau » la fragile embarcation de Lise Vaillancourt. On sent la « touche » d'Alice Ronfard, qui en est une sagement lyrique, et cela au-delà même de l'imprécision d'un texte comme celui-là, plus trouble que profond, et qui ne fait qu'effleurer une chose grave qui s'appelle l'absence d'amour.

VOUS LES CONNAISSEZ TOUS; APPRENEZ-LES PAR CHOEUR.

Louis-Paul Allard
Yves Beauchemin
Véronique Béliveau
Jean Bernier
Manon Blanchette
André Bisson
Jacques Bourbeau
Jacques M. Brault
Jim Corcoran
Jean Cournoyer
Marcel de la Sablonnière, s.j.
Jean Deragon
François Dompierre
Cedomir Draca
Richard Drouin
François Duffar
Guy Dufresne
Martin Dufresne
Marie DuPont-Remillard
Jacques Fautaux
Hans Fluehler
Louise Forestier
Jacques Fortin
Jacques Girard
Jean Laurin
Pierre Laurin
Claire Léger
Claude Léveillé
Reine Malo
Mitsou
Louise-Josée Mondoux
Mario Myre
J. Robert Ouimet
Pierre Peladeau
Marie-Denise Pelletier
Micheline Popovici
Gil Remillard
Serge Saucier
Marie-Claire Séguin
François Senécal-Tremblay

Selon la tradition, tous et toutes seront au chœur de l'Orchestre Métropolitain. Sous la direction d'Agnès Grossmann, ils interpréteront de tout leur cœur la Neuvième Symphonie de Beethoven pour un concert bénéfique.

Mardi 1er mai, 20 h., à l'Église Saint Jean-Baptiste (angle des rues Rachel et Henri Julien).
Billets-bénéfice à 100 \$.
Renseignements: 598-0870

OM

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN

Billets disponibles au guichet



Théâtre Maisonneuve
Place des Arts

Reservations téléphoniques:
514 842 2112. Frais de service.
Redevance de 1 \$ sur tout billet de plus de 10 \$.

MUSIQUE / chronique

Un concert fort attendu du NEM

Marie Laurier

Le NOUVEL ENSEMBLE MODERNE (NEM) donne son grand concert « classique » annuel à la salle Claude-Champagne le mercredi 25 avril à 20 h. Au programme : des oeuvres d'Alban Berg, d'Arnold Schoenberg, de Gyorgi Ligeti et de John Rea.

Premier orchestre de chambre permanent en Amérique du Nord à se consacrer au répertoire contemporain, le NEM entend faire revivre ainsi chaque printemps des oeuvres classiques du 20^e siècle. « Ce sont des oeuvres qui font déjà partie de notre histoire et nous aimerions qu'elles restent inscrites dans notre mémoire », explique Lorraine Vaillancourt, directrice artistique du NEM.

Les solistes seront le violoniste Richard Green et le pianiste Marc-André Hamelin.

Malgré son jeune âge, le NEM faisait ses débuts au Carnegie Hall de New York en novembre dernier, et il retournera dans la métropole américaine le 13 mai pour participer au festival *Bang-on-a-Can* en présence de John Cage et un peu plus tard comme groupe invité dans le cadre du 50^e anniversaire de la Maison du Québec à New York. Des billets seront disponibles le soir



PHOTO ARTMANI

Le Trio Lyrika se produit demain à 20 h à la Maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce et le mercredi 2 mai à la Maison de la culture La Petite Patrie.

même du concert.

Trio Lyrika

MENEHEM PRESSLER, pianiste de Sherbrooke, Roman Borys, violoncelliste, de Toronto, et Annalee Patipatanakoon, de Calgary, forment le Trio Lyrika qui se produit demain à 20 h à la Maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce et le mercredi 2 mai à la Maison de la culture La Petite Patrie de la rue de Lorimier. C'est gratuit.

Concerts alternatifs

LA SOCIÉTÉ des concerts alternatifs du Québec clôture sa 5^e saison les 27 et 28 avril à 21 h au Théâtre Paul Desmarais du Centre canadien d'architecture, avec la flûtiste à bec Elisabeth Caty, le percussionniste Vincent Dhavernas (le 27), Tim Brady, à la guitare électrique, le lendemain. Ce groupe de musique contemporaine se produit sous le vocable Tim, Elisabeth, Vincent et les autres.

Vienna Schubert Trio

LE LADIES Morning Musical Club dont nous publierons bientôt la programmation de la saison 1990-1991 présente dimanche prochain à 15 h 30 à la salle Pollack le Vienna Schubert Trio formé de Claus Christian Schuster, piano, Boris Kuschnir, violon et Martin

Hornstein, violoncelle dans un programme de Shostakovich, Mozart et Beethoven.

Vents du Québec

APRÈS un premier succès à son concert inaugural, La Philharmonie

PUBLI-REPORTAGE

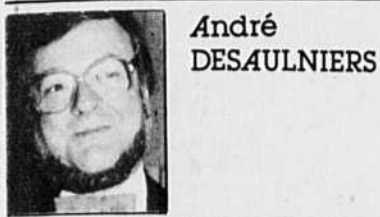


Pour la neuvième fois, PRO MUSICA remettra le Prix Gertrude-Gendreau lundi, le 23 avril, lors du récital donné par le guitariste Alvaro Pierri.

Le hasard faisant bien les choses, c'est un jeune guitariste de l'UQAM, Martin Verreault, qui sera récipiendaire de la bourse augmentée cette année à 800 \$.

POINT DE VUE

Le phénomène passager des retraits de la cote



André DESAULNIERS

DEPUIS quelque temps, plusieurs compagnies, dont les actions sont possédées par le public investisseur (appelées « sociétés ouvertes ») et inscrites en bourse, sont redevenues privées. Parfois, c'était à cause d'un niveau boursier si déprimé qu'il devenait intéressant pour la direction de retirer les titres de la cote, même en payant une prime vis-à-vis les cours récents. En d'autres occasions, l'on a assisté à des prises de contrôle, amicales ou hostiles, par certains groupes qui se finançaient en émettant des obligations de pacotille et en liquidant certains actifs du conquis.

Plusieurs pensent que ce retour aux sociétés fermées risque de se propager, et que l'on risque de souffrir une réduction drastique du nombre d'entreprises possédées par la multitude. Mais, cette tendance n'est pas entièrement nouvelle et le niveau des cours boursiers cause toujours des « privatisations » ou des émissions d'actions selon les cycles. Il y aura toujours des entreprises désireuses de se capitaliser quand la fenêtre du capital est ouverte.

La direction ou les actionnaires importants d'une société ouverte soupèsent sans cesse le pour et le contre. Et du contre, il y en a : personne n'adore être visible lorsque les affaires sont difficiles ou présenter à sa concurrence de nombreux renseignements. Être ouvert occasionne des coûts. De nouveaux actionnaires importants doivent négocier avec les gens en place avant d'accéder au capital et au tour de table d'une société privée.

Mais la grande différence entre une société possédée par endettement et une autre avec un capital stable est simple : la première doit satisfaire à un service de la dette souvent lourd, tandis que la seconde rétribue ses actionnaires uniquement lorsqu'il y a des bénéfices. Avec le niveau actuel des taux d'intérêts, même les moins astucieux concluront que la firme ouverte offre plus de stabilité et de flexibilité pour relever les nouveaux défis. L'acquisition par endettement a bien sûr créé des richesses subites et substantielles pour les actionnaires vendeurs. Toutefois, le coût subéquent de l'endettement inflige aux dirigeants des restrictions à leur flexibilité. L'on s'aperçoit que plusieurs sociétés, endettées après leur retrait de la cote et après leurs nouvelles charges d'intérêts, subissent déjà des problèmes importants. Mais, il faudra attendre quelques années pour que les statistiques soient con-

cluantes.

Les partisans des sociétés fermées en vantent la pertinence pour les sociétés oeuvrant dans un secteur à croissance lente, où le réinvestissement n'est pas alléchant. Ou peut-être encore lorsque la réduction de la taille de l'entreprise devrait être une priorité, et enfin lorsque les bénéfices affichent une grande stabilité. Ceci explique l'exaltation des raiders devant les compagnies de tabac et d'alimentation, dont les cycles ne varient pas trop, surtout si on les compare à ceux des entreprises engagées, par exemple, dans la haute technologie ou... dans le courtage de valeurs !

La nature des sociétés ouvertes n'est pas uniforme. Certaines ont un actionariat très dispersé, d'autres sont dominées par des intérêts puissants qui n'y travaillent pas au jour le jour. Enfin, il existe celles possédées par un entrepreneur ou une famille qui assurent la marche de l'entreprise tout en partageant la propriété avec le public.

La première source de nouvelles inscriptions boursières émanera probablement de compagnies qui sont redevenues privées à la suite d'achat par endettement. La plupart des transactions comportent des échéances pour les remboursements et pour le partage des profits. Leur statut de société fermée sera donc souvent

transitoire, à moins que le tout ne soit vendu à une autre qui devra à son tour s'endetter ou se trouver du capital.

La vague d'acquisition par endettement a été quand même d'une grande utilité en plus du gain rapide qu'elle amenait aux actionnaires. Les cadres des sociétés ouvertes doivent faire preuve d'une compétence de plus en plus grande dans un univers de placeurs institutionnels et privés de plus en plus critique et exigeant. Le maintien de certaines activités non essentielles est remis de plus en plus en question. Les diversifications récentes se sont souvent soldées par des désastres. Les géants auraient dû s'en tenir à ce qu'ils connaissent.

La capacité d'évoluer et de s'adapter reste la force des bonnes sociétés ouvertes, comme par le passé. Le signal donné tous les jours par le marché boursier rappelle sans cesse (parfois durement !) l'opinion des placeurs devant les perspectives de chacune. En général, cette discipline présente un outil de taille aux gestionnaires qui savent s'en servir.

Que nos lecteurs ne s'en fassent pas : malgré les nombreux retraits récents de titres de la cote, il en reviendra bien d'autres !

L'auteur est président du conseil et chef de la direction de la firme de courtage Mc Neil Mantha.

A VOTRE AGENDA

- LUNDI**
- Le Département des relations industrielles de l'Université Laval, faculté des sciences sociales, tiendra son 45e Congrès annuel ayant pour thème *Efficacité et sécurité des emplois*. Ce dernier se déroulera à l'Hôtel Loews le Concorde et se poursuivra mardi le 24 avril.
- La Belgique à Montréal. La semaine belge organise des colloques au Grand Hôtel tous les jours de cette semaine. Elle a pour but de montrer, simplement, différents aspects de la culture de la Belgique, de ses industries et de ses institutions. Vous y êtes cordialement invités.
- Le Canadien Club organise une conférence sous la présidence du Baron Eric de Rothschild, directeur exécutif de Les Domaines Barons de Rothschild (Lafite), à l'hôtel Le Centre Sheraton, Salle de bal.
- MARDI**
- Monsieur Jacques B. Bérubé, vice-président exécutif de Bell Canada, sera la conférencier invité lors du déjeuner-causserie de la Chambre de commerce qui se déroulera à midi aux Buffets de la Montérégie. Le titre de la conférence : *Les télécommunications aux portes de l'an 2000*. Renseignements : Mme Jocelyne Mc Innis au 463-2121.
- MERCREDI**
- La Chambre de commerce française au Canada vous invite à participer à la réunion organisée par Le Conseiller commercial de France, à 17 h 30, dans les bureaux du Poste d'expansion économique : Place Bonaventure, étage F — couloir Farnham, Montréal. À cette occasion, M. Édouard Sicat, le conseiller commercial, fera une brève présentation de ses services et des prestations offertes et par-

- lera de la préparation du volet économique des 25 ans de la coopération Franco-Québécoise. Vous êtes priés de réserver votre place par téléphone auprès de Mme Frédérique Lassalle au 281-1246.
- Il y aura Petit-déjeuner no 208, *Les Coopérants — La « Glasnost » en période de redressement*, organisé par l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec. Ce dernier aura lieu à l'Hôtel Quatre-Saisons, Salon Printemps, 1050 rue Sherbrooke ouest, Montréal, de 8 h à 10 h. Renseignements : 879-1636.
- JEUDI**
- L'Association des professionnels en ressources humaines du Québec ainsi que Le Bureau de commerce de Montréal présentent *Fusions et acquisitions : l'aspect humain, un facteur clé*, de 8 h à 12 h 30, au Salon Outremont, à l'Hôtel Bonaventure Hilton International, 1 Place Bonaventure, Montréal. Renseignements : 879-1636.
- Spécial Semaine des Secrétaires, une activité du Bureau de commerce de Montréal, organise un atelier d'une journée Techniques de gestion pour secrétaires*, de 9 h à 16 h 30, au 1080 Côte du Beaver Hall, bureau 710. Renseignements : 878-4651.
- VENDREDI**
- Il y aura Petit-déjeuner no 602, *Employment et Immigration Canada : problèmes et solutions au recrutement de main-d'œuvre dans notre région*, organisé par l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec. Ce dernier aura lieu à l'Hôtel des Gouverneurs, Salon Tétrault, 2225 Autoroute des Laurentides, Laval, de 8 h à 9 h 30 et l'inscription se fera à 7 h 45. Renseignements : 879-1636.

SCIENCE ET TECHNOLOGIES

Au CRIQ : un laboratoire contre les perturbations électromagnétiques



LE CRIQ inaugurera en mai son nouveau laboratoire de compatibilité électromagnétique. Situé sur le toit de l'édifice du Centre de recherche industrielle du Québec, à l'abri des perturbations électromagnétiques en provenance des bureaux et laboratoires, le laboratoire s'emploie à vérifier si les appareils destinés au marché canadien respectent les normes fédérales en matière de perturbations (« interférences ») électromagnétiques.

La construction d'un tel laboratoire est devenue une nécessité surtout depuis que le gouvernement fédéral a inclus en septembre 1988 tous les appareils numériques dans son règlement sur le brouillage radioélectrique. Comme ces appareils sont légions et qu'ils sont responsables de pas mal de perturbations, faute de respecter la réglementation, le CRIC a jugé bon d'obliger leurs fabricants et distributeurs à leur faire passer un test de compatibilité électromagnétique avant la mise en marché.

Comme l'explique M. Marc Hébert, ingénieur et spécialiste en électronique, « tout appareil comportant un oscillateur devient par le fait même un petit transmetteur d'ondes électromagnétiques. Ce signal, transmis par voie aérienne ou par fil peut perturber le fonctionnement de tout autre appareil sensible à ces variations ondulatoires accidentelles ».

Les méfaits causés par les perturbations électromagnétiques vont du tragique au burlesque. Dans le genre tragique, un des cas les plus célèbres est celui des hélicoptères Black Hawk, qui, de 1982 à 1986, furent victimes d'au moins cinq accidents causant 22 décès reliés à des problèmes de compatibilité électromagnétique. Dès que l'hélicoptère passait à proximité d'un transmetteur radio, il n'obéissait plus aux commandes et s'écrasait.

Dans le genre comique, la chaîne de restaurants McDonald's fut victime d'une bande de petits lutins électromagnétiques particulièrement facétieux. Il y eut le cas des communications de la police municipale qui faisaient s'ouvrir d'eux-mêmes les tiroirs-caisses des restaurants. Il y eut celui des tours de télévision qui induisaient des commandes bidons dans le carnet de commande numérique du service à l'auto. Il y eut le cas des mélangeurs électriques qui, non contents de mélanger les laits fouettés, se permirent de mélanger et même d'effacer complètement les données des caisses et finalement celui du grille-pain surpuissant qui grillait les données de la paie.

Le laboratoire de compatibilité électromagnétique du CRIQ permet justement de savoir si vos appareils ont ces vertus tragiques ou facétieuses. Le problème principal d'un tel labo est évidemment de le mettre lui-même à l'abri de toute perturbation radiée ou conduite. Il est pratiquement blindé pour l'empêcher de recevoir ou d'expédier à l'extérieur tout signal.

Sauf pour son plancher en cuivre qui sert de mise à la terre, il ne comporte aucun élément métallique. On l'a fait de bois et de fibre de verre et on a choisi pour les vitres des carreaux dépourvus du plomb ou du silice qu'on trouve habituellement dans le verre.

Les unités à tester passent d'abord dans une cage de Faraday où l'on détermine les fréquences auxquelles elles émettent. À cette étape, on ne

se préoccupe pas de la puissance émise. Ce n'est qu'ensuite, une fois les fréquences connues, que l'on pourra en mesurer la puissance. Cela détermine si le rayonnement peut effectivement perturber d'autres appareils.

Le test décisif consiste à brancher le suspect, placé sur une petite table tournante et, à l'aide d'une antenne, à capter les fréquences émises. Le signal est transmis par câble coaxial à un récepteur de données qui imprime les puissances décelées et leurs variations selon l'orientation de l'appareil, la position et la polarisation de l'antenne. Le laboratoire du CRIQ capte tout signal de 15 000 Hz à 1,3 GHz.

En matière de perturbations électromagnétiques, il existe plusieurs normes variant d'un pays à un autre. Alors qu'au Canada on ne tolère rien au-dessus de 1 GHz, les Américains acceptent des fréquences jusqu'à 40 GHz. Par contre, les chasseurs de perturbations de la Federal Com-



Isolé du reste de l'édifice, le laboratoire de compatibilité électronique du CRIQ est situé sur le toit.

munication Commission (FCC), le CRIC de nos voisins du sud, sont beaucoup plus sévères que leurs pendant canadiens qui fonctionnent sur la base de plaintes.

Tout manufacturier canadien ferait donc bien de se rappeler que les sanctions pour avoir distribué aux USA de l'équipement non conforme aux normes sont les suivantes : ré-

vocation du permis de vente ou de fabrication, débranchement du réseau dans le cas de systèmes de télécommunication, amendes pouvant atteindre 10 000 \$ par infraction, saisie d'équipement pour fin de destruction et peines criminelles incluant l'emprisonnement.

On voit qu'un séjour de l'appareil au CRIQ peut éviter tous ces ennuis.

Non seulement le CRIQ vous dira si votre prototype est conforme aux normes canadiennes, américaines, européennes ou japonaises, mais il pourra aussi vous suggérer quelques modifications peu coûteuses abaissant les pollutions hertziennes de votre invention. La pose d'un blindage suffit souvent. On peut filtrer la ligne CA ou les lignes de données. On peut blinder les câbles ou améliorer la conception des circuits imprimés.

Au Canada, un appareil ayant passé avec succès le test de compatibilité électromagnétique devrait porter une étiquette le stipulant, d'abord parce qu'à moyen terme, le CRIC l'exigera et aussi parce que c'est ainsi que la conformité aux ré-

glements de la FCC s'affichent. Le manufacturier n'a pas besoin d'aviser le CRIC puisque le processus est fondé sur le principe de l'auto-homologation.

S'il est en mesure de vérifier la conformité de tout appareil numérique, le CRIQ, pour des raisons budgétaires, ne dispose pas de tout l'équipement pour mesurer le bruit conduit. On pense que cette lacune sera comblée assez rapidement. En attendant, dès l'automne, le CRIQ offrira une formation aux fabricants en matière de compatibilité électronique. Cela évitera le cas récent de la distributrice de billets de 6/49 qui perturbait les communications policières dans le métro.

RÉSULTATS Loto-Québec

Provincial Tirage du 90-04-20	Le Mini Tirage du 90-04-20	Quotidienne Tirages du 90-04-16 au 90-04-21
NUMÉROS 4663663 1 000 000 \$ 663663 10 000 \$ 63663 1 000 \$ 3663 100 \$ 663 25 \$ 63 10 \$	NUMÉROS 214782 50 000 \$ 14782 5 000 \$ 4782 250 \$ 782 25 \$ 82 5 \$ 21487 1 000 \$ 2147 100 \$ 214 10 \$	3 4 LUNDI 887 3355 MARDI 564 2353 MERCREDI 310 0032 JEUDI 268 0085 VENDREDI 405 9627 SAMEDI 665 2091
Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs		
6/49 Tirage du 90-04-21	SELECT Tirage du 90-04-21	
1 4 8 27 34 40 GAGNANTS 6/6 1 2 130 693,40 \$ 5/6+ 5 160 985,70 \$ 5/6 278 2 214,10 \$ 4/6 16 442 72,00 \$ 3/6 317 565 10 \$	12 19 22 30 36 42 GAGNANTS 6/6 0 500 000,00 \$ 5/6+ 1 37 490,00 \$ 5/6 56 446,30 \$ 4/6 2 572 43,70 \$ 3/6 38 323 5,00 \$	MISE-TÔT 11 19 21 33 GAGNANTS LOT 120 416,60 \$
VENTES TOTALES: 17 578 943,00 \$ PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF) : 1 800 000,00 \$ PROCHAIN TIRAGE: 90-04-25	VENTES TOTALES: 1 371 191,00 \$ PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF) : 500 000,00 \$ PROCHAIN TIRAGE: 90-04-28	
Extra Tirage du 90-04-20	INTER-PLUS Tirage du 90-04-20	Panco Tirage du 90-04-20
NUMÉROS 030864 100 000 \$ 30864 1 000 \$ 0864 250 \$ 864 50 \$ 64 10 \$ 4 2 \$	NUMÉROS 886746 250 000 \$ 86746 2 500 \$ 6746 250 \$ 746 25 \$ 46 10 \$ NUMÉROS MOBILES 19641 2 500 \$ 9005 250 \$ 722 25 \$	2 8 9 10 15 26 27 28 29 37 40 41 43 46 52 55 57 59 60 70 Prochain tirage: 90-04-23
T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec		
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.		

RELAIS D'AFFAIRES ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productives. A partir de 60\$ p.pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. A quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours JOE 1H0 — (514) 532-3134

LAURENTIDES

Auberge St-Denis

(514)227-4602
1-800-361-5724
FAX: 227-8504

NOUVEAU 44 chambres
24 suites
cuisine française

Forfait: "Réunion d'Affaires" \$145 /pers./jour (occupation simple)

St-Sauveur des Monts
61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R4

Membre international de « Romantik Hotels »

RELAIS & CHATEAUX

L'ART DU BIEN RECEVOIR

Caractère, courtoisie, charme, confort, cuisine

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'automne. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 200\$ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

LAURENTIDES / VAL DAVID

HÔTEL LA SAPHIÈRE: Endroit désigné pour joindre affaires et plaisir. A 1 heure d'Orford — 70 chambres — 5 fleurs de lys — Cuisine raffinée classée 4 fourchettes — Prestigieuse cave à vins — Sports de saison — 5 salles de conf. — Equip. audio-visuel complet — FORFAITS VACANCES DISPONIBLES — Mtl: (514) 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val David (819) 322-2020 — Fax: (819) 322-6510 — C.P. 190 Val David J0T 2N0.

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle (Promotion '89). Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national « Mérite de la Restauration ». 5 salles de réunions disponible. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, No. 500-02-031301-894. COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, VS. LI-MOUSTINES C.T.V. INC. Le 2 mai 1990 à 15h00 au 22 Prince, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LI-MOUSTINES C.T.V. INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 FAX Image FAX, 1 système d'ordinateur complet et acc., 3 bureaux, 1 copieur, 1 machine à écrire IBM, 1 Cadillac 1980, 1 Cadillac Fleetwood, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE VISE. Informations: CLAUDE GIRARD, huissier, 878-3142, BOUCHARD, SAULNIER, ROBILARD, HUISSIERS, 407 Boul. St-Laurent, suite 201, Montréal, Québec, H2Y 2Y5. Montréal, le 18 avril 1990.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE CONSTRUCTION TABAH INC., corps politique légalement constitué, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au R.R. #1 dans la ville de Monro Heights, Province de Québec, 209 1140, Compagnie déitrice. **AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE** (Article 102(1)).

AVIS est par les présentes donné que CONSTRUCTION TABAH INC. a fait une cession de ses biens le 10 avril 1990 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30 avril 1990 à 10h00, au bureau du Séquestre Officiel, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Tour Ouest, Basile 00, Salle 07, Montréal, Québec.

Daté à Montréal, ce 18 avril 1990
PEAT MARWICK THORNE INC.
Syndic
2000, avenue McGill College
Montréal (Québec)
H3A 3H6

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, No. 500-02-031301-881. GENERAL ACCIDENT COMPAGNIE D'ASSURANCE, VS. LES INVESTISSEMENTS CONTEMPORA LTD. Le 2 mai 1990 à 10h00 au 7190 Marconi, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES INVESTISSEMENTS CONTEMPORA LTD. saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM et acc., 1 bureau de réception en forme de L, 1 chaise sur roulettes, 1 photocopieur Xerox et acc., 1 vidéo Sanyo et acc., 1 moniteur Hitachi, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: CLAUDE GIRARD, huissier, 878-3142, BOUCHARD, SAULNIER, ROBILARD, HUISSIERS, 407 Boul. St-Laurent, suite 201, Montréal, Québec, H2Y 2Y5. Montréal, le 18 avril 1990.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, No. 500-02-031484-897. COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, VS. 11966 CANADA INC. Le 2 mai 1990 à 11h30 au 4000B, Jean-Talon Ouest, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 11966 CANADA INC. J.W. AUTO, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'outils servant au débousselage, 1 monte charge Whentier International et acc., 1 machine à balance, 1 camion GMC année 1978, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE VISE. Informations: CLAUDE GIRARD, huissier, 878-3142, BOUCHARD, SAULNIER, ROBILARD, HUISSIERS, 407 Boul. St-Laurent, suite 201, Montréal, Québec, H2Y 2Y5. Montréal, le 18 avril 1990.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 20 mars 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2745-9494 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Châteauguay, le 9ème jour d'avril 1990 sous le numéro 238345.

Ce 18ème jour d'avril, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, No. 500-02-05379-834. GUS CANADA WOODHOUSE, Partie de mandement, VS. PIERRETTÉ VOYER & BRUCE HEWITT, Partie défenderesse. Le 4 mai 1990 à 10h00, de l'avant-midi, au domicile des défendeurs, au no 866, rue Préfontaine, en la cité de Longueuil, dit district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Toshiba, table tournante Ken Tech, tuner, ampli Ken Tech, cassette deck Fisher, Datsun bleu 1979. Conditions: ARGENT COMPTANT. Etude Valade & Associés, 987-7683. Montréal, le 20 avril 1990.

MARY LOU FLOWER DEN INC. Avis vous est par les présentes donné que la compagnie MARY LOU FLOWER DEN INC., constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demeurera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
Daté à Montréal, ce 12 février 1990
SHELDON BETSALE
SECRÉTAIRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 mars 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à INDUSTRIES WARENET INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'en-

registrement de Terrebonne, le 9ème jour d'avril 1990 sous le numéro 906068.

Ce 23ème jour d'avril, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
LOCALITÉ DE SAINT-JÉRÔME
COUR NO:
200-11-000692-908
SUR NO: 043195

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
JEAN PLAMONDON, sans emploi, domicilié et résidant au 104, rue du Boscage, Stoneham (Québec) G0A 4P0.

AVIS est par les présentes donné que la déitrice a fait cession de ses biens le 11e jour d'avril 1990. La première assemblée des créanciers sera tenue le 2e jour de mai 1990, à 10h00, au bureau du Syndic, 126, rue St-Pierre, 6e étage, Québec (Québec), G1K 4A8.

DATÉ DE QUÉBEC, ce 17e jour d'avril 1990

SERGE MORENCY, C.A.
Syndic

CONSEILLERS EN INSOLVABILITÉ
126, rue St-Pierre, Suite 600
Québec (Québec) G1K 4A8
(514) 684-1845

LA DAME FRANCINE PRÉVOST
AVIS

(Article 824.1 C.p.c.)
A: Madame Francine Prévost

PRENEZ AVIS que vous devez comparaître et défendre en cette Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, 85, rue de Martigny ouest, à Saint-Jérôme, dans les trente (30) jours de la signification de la Demande contenu teneur dans la déclaration.

A défaut par vous de produire, dans ce délai, un acte de comparution et une défense signée par vous-même ou votre procureur, jugement pourra être rendu par défaut.

Blainville, le 20 avril 1990
JOLY, ROYAL, LAVALLÉE,
LEMIRE & ARPIN
Procureurs du D.P.J. du C.S.S.L.L.

MORENCY
LA BOISSONNIÈRE
ASSOCIÉS
INC.

AVIS DE FAILLITE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
COUR NO:
200-11-000692-908
SUR NO: 043195

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
JEAN PLAMONDON, sans emploi, domicilié et résidant au 104, rue du Boscage, Stoneham (Québec) G0A 4P0.

AVIS est par les présentes donné que la déitrice a fait cession de ses biens le 11e jour d'avril 1990. La première assemblée des créanciers sera tenue le 2e jour de mai 1990, à 10h00, au bureau du Syndic, 126, rue St-Pierre, 6e étage, Québec (Québec), G1K 4A8.

DATÉ DE QUÉBEC, ce 17e jour d'avril 1990

SERGE MORENCY, C.A.
Syndic

CONSEILLERS EN INSOLVABILITÉ
126, rue St-Pierre, Suite 600
Québec (Québec) G1K 4A8
(514) 684-1845

MORENCY
LA BOISSONNIÈRE
ASSOCIÉS
INC.

AVIS DE FAILLITE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
COUR NO:
200-11-000692-908
SUR NO: 043195

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
DIANE BOURDEAU MAHEUX, domiciliée et résidant au 5313, des Blaireaux, Charlesbourg (Québec) G1G 1K3.

AVIS est par les présentes donné que la déitrice a fait cession de ses biens le 11e jour d'avril 1990. La première assemblée des créanciers sera tenue le 2e jour de mai 1990, à 10h00, au bureau du Syndic, 126, rue St-Pierre, 6e étage, Québec (Québec), G1K 4A8.

DATÉ DE QUÉBEC, ce 17e jour d'avril 1990

SERGE MORENCY, C.A.
Syndic

CONSEILLERS EN INSOLVABILITÉ
126, rue St-Pierre, Suite 600
Québec (Québec) G1K 4A8
(514) 684-1845

MORENCY
LA BOISSONNIÈRE
ASSOCIÉS
INC.

AVIS DE FAILLITE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
COUR NO:
200-11-000691-900
SUR NO: 043197

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
RAYNALD MAHEUX, journaliste, domicilié et résidant au 5313, des Blaireaux, Charlesbourg (Québec) G1G 1K3.

AVIS est par les présentes donné que le débiteur a fait cession de ses biens le 11e jour d'avril 1990. La première assemblée des créanciers sera tenue le 2e jour de mai 1990, à 11h00, au bureau du Syndic, 126, rue St-Pierre, 6e étage, Québec (Québec), G1K 4A8.

DATÉ DE QUÉBEC, ce 17e jour d'avril 1990

SERGE MORENCY, C.A.
Syndic

CONSEILLERS EN INSOLVABILITÉ
126, rue St-Pierre, Suite 600
Québec (Québec) G1K 4A8
(514) 684-1845

AVIS DE DISSOLUTION
Avis est par les présentes donné que la compagnie Les Laboratoires Lanau-dière Inc. constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec) et ayant son siège social dans la ville de Joliette demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec).
Daté à Montréal, ce 16 avril 1990.
LAPORTE, ROSENSTEIN
procureurs de la requérante.

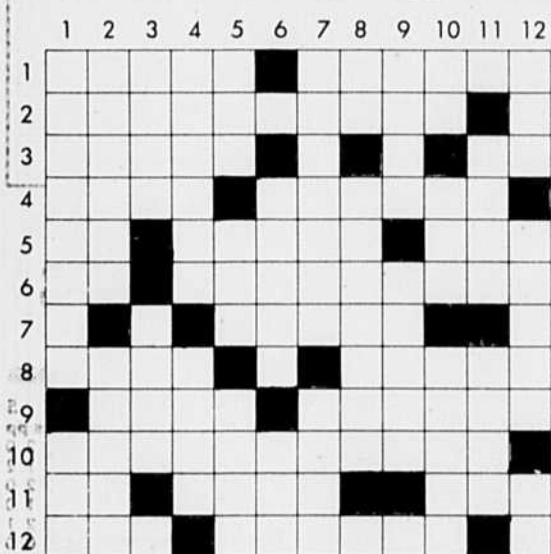
Un bon conseil



Faites de l'exercice

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement
1—Presque. — Se dit d'un mode musical médiéval.
2—Qui n'a qu'un pôle.
3—Panneau. — Pronom indéfini.
4—Monnaie du Cameroun. — Chant liturgique.
5—Dans. — Posséder.
6—Planche.
7—Qui aime les étrangers.
8—Désavoue.
9—Équivalent. — Athlète finlandais (1897-1973).
10—Fauve. — Bourgeon d'asperge.
11—Action de repousser.
12—Fleuve de l'U.R.S.S. — Isolé. — Silencieux.

Verticalement
1—Dispute. — Éruption.
2—Pourvu d'un crochet. — Sol en culture.
3—Nid. — Candide.
4—Rat-taupe. — Archi-

tecle autrichien (1870-1933).
5—Anion. — Lombric. — Nuage.
6—Cheval. — Évangéliste.
7—Émotion. — Colline artificielle (Archéol.).
8—Mesure chinoise. — Patrie de Cicéron.
9—Pénible. — Moment de la journée.
10—Germanium. — Mois. — Passe à l'eau.
11—Coquillard. — Motocyclette.
12—Textile. — Oiseau des îles Canaries. — Confère.

Solution de samedi

1 REGIONALISME
2 OVALBUMINE
3 NEVEU
4 CREVETTES
5 ETES
6 RUT
7 AERER
8 IRIS
9 ESTAR
10 OS
11 CREDORE
12 OROUSSIE

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 14 h heure locale

CTB.04015.F le mardi 8 mai 1990

CTC.01003.A le mardi 29 mai 1990

Radisson-Nicolet-Des Cantons

CONCESSION POUR L'EXPLOITATION DE CAFETERIA, SERVICE DE CHAMBRE ET DE CONCIERGERIE POUR LES CAMPS NEMISCAU ET KM 257

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 60 000 \$

Prix du document: 25\$

Construction de pontons et installation de barrières et clôtures de non-accès le long de la route 955 dans la municipalité de Saint-Samuel-de-Horton et de Saint-Valère

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 20 000 \$

Prix du document: 25\$

Les documents d'appels d'offres seront disponibles à compter du 24 avril 1990.

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à compter du 24 avril 1990, à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
Service Achats et Contrats
855, rue St-Catherine est
3e étage
Montréal (Québec)
H2L 4P5
Pour renseignements:
(514) 269-5903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

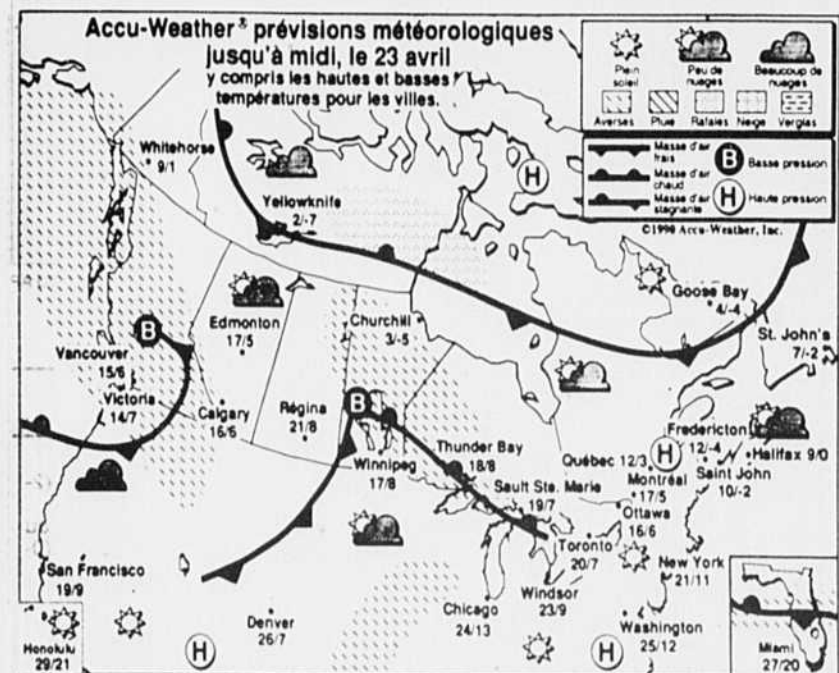
Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Achats et Contrats
Jean-Yves Bureau ing.

LA METEO



Situation générale: une dépression passant sur la baie James donnera des nuages aux régions plus au nord alors qu'ailleurs le ciel sera enfin ensoleillé et que les températures remonteront près des normales.

Max. 16. Demain: généralement ensoleillé. Max. 17.

Saguenay, La Tuque Réserve des Laurentides: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max. 16. Vents modérés. Demain: ensoleillé. Max. 16.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski, Matapédia: ensoleillé avec passages nuageux. Max. 15. Demain: ensoleillé. Max. 15.

St-Antoine-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Fort-Enten: ensoleillé avec passages nuageux. Max. 14. Demain: ensoleillé. Max. 14.

Baie Comeau: ensoleillé. Ennuageant en fin de journée. Vents modérés. Max. 14. Demain: ensoleillé. Max. 14.

Sépt-les, Basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Natashquan: ensoleillé avec passages nuageux. Max. 7.

Secteur de Natashquan et à l'est: ensoleillé. Max. 7. Vents modérés.

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ennuageant graduel. Max. 16. Vents modérés. Demain: ensoleillé.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max. 18. Demain: ensoleillé. Max. 18.

Ottawa-Hull-Cornwall, Estrie: ensoleillé avec passages nuageux. Max. 18. Vents modérés. Demain: ensoleillé. Max. 18.

Trois-Rivières et Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Max. 18. Demain: ensoleillé. Max. 18.

Baie de la Grande Pente: ensoleillé avec passages nuageux. Max. 18. Vents modérés. Demain: ensoleillé. Max. 18.

Lac St-Jean: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max. 18.

Le Greffier, Gabriel Legault

Le Greffier, Gabriel Legault

Le Greffier, Gabriel Legault

Le Greffier, Gabriel Legault

Ville de Pierrefonds

AVIS est par les présentes donné que la Ville de Pierrefonds entend se prévaloir des dispositions de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes pour devenir propriétaire des rues et ruelles ci-après décrites.

L'article 422 de cette loi se lit comme suit:

"422. Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité des que sont accomplies les formalités suivantes:

1) Le Conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2) Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c.C-1);

3) L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement ou se trouvent les terrains visés;

4) Le greffier de la municipalité fait publier deux fois dans la Gazette officielle du Québec et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;

b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;

c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication dans la Gazette officielle du Québec.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard de rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes."

Description sommaire des rues pour lesquelles la Ville entend se prévaloir de l'article ci-dessus mentionné:

a) la subdivision 73 du lot 22 (boulevard Gouin);

b) la subdivision 20 du lot 32 (rue Edward);

c) la subdivision 26 du lot 115 (rue Newcastle);

d) la subdivision 222 du lot 173 (rue Rideau);

e) la subdivision 223 du lot 173 (rue Simard);

f) la subdivision 224 du lot 173 (rue Labelle);

g) la subdivision 7 du lot 237 (Chemin Charlebois);

h) la subdivision 8 du lot 237 (Chemin Charlebois);

i) la subdivision 185 du lot 68 (rue);

j) la subdivision 193 du lot 67 (rue);

k) une partie non subdivisée du lot originare 37 (boulevard Saragay);

bornée vers le nord par le boulevard Saragay (37-293 rue), vers l'est par le parc Paquin (37 Plie), vers le sud par le boulevard Saragay (37-21 Plie rue) et vers l'ouest par le lot 37-344-2, l'avenue Belvédère (37 Plie) et le parc Paquin (37 Plie), contenant en superficie 1 518,1 mètres carrés;

l) une partie des subdivisions 24, 25 et 26 du lot originare 187A (rue Apple Blossom);

bornée vers le nord-ouest par le lot 187A-34 (rue Apple Blossom), vers le sud-est par d'autres parties des lots 187A-24, 187A-25 et 187A-26, vers le sud-ouest par le lot 187A-420 (rue Apple Blossom) et vers le nord-ouest par une autre partie du lot 187A-26.

du cadastre de la Paroisse de Sainte-Genève, Division d'enregistrement de Montréal.

AVIS est également donné que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes, telles que mentionnées plus haut, ont été accomplies. Le Conseil municipal a approuvé les descriptions techniques desdites rues et ruelles par sa résolution 90-100 adoptée le 12 mars 1990.

AVIS est également donné que l'original des descriptions techniques et des plans de ces rues et ruelles, préparé par Monsieur René Leblanc, arpenteur-géomètre, est déposé à mon bureau ou tous les intéressés peuvent en prendre connaissance et qu'une copie de ces descriptions techniques et de ces plans a été déposée au bureau du Registraire de la division d'enregistrement de Montréal et enregistrée sous le numéro 4259439, le 23 mars 1990.

DONNÉ À PIERREFONDS ce dix-septième jour du mois d'avril, mil neuf cent quatre-vingt-dix.

Le Greffier, Gabriel Legault

Appels d'offres

Service des travaux publics

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures aux dates ci-après énoncées, au Bureau du greffier de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal H2Y 1C6, pour:

SOUMISSIONS

7643 Construction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire (Gr-22 rue Pierre-Chasseur rue Robert-Stephenson)

7644 Construction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire (Gr-23 rue Ste-Cunégonde, BI Georges-Vanier, rue Duvernay)

7645 Reconstruction de trottoirs et construction de conduits souterrains pour éclairage (chemin Côte-St-Luc)

7646 Reconstruction de trottoirs, à où requis, sur différentes rues de la Ville de Montréal (P.E.R. 90 - gr X)

7647 Reconstruction de trottoirs, de pavages, à où requis, planage et revêtement correctif de chaussée d'asphalte sur différentes rues de la Ville de Montréal (P.E.R. 90 - GR XI)

9190 Incinérateur des Carrières

Réseau de vapeur

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres en s'adressant à compter du 23 avril 1990, aux endroits suivants:

SOUMISSIONS 7643 À 7647

Module Voirie et circulation, Division ingénierie municipale, au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.440, contre un dépôt non-remboursable de 55,00 \$ (soumission groupe) et 35,00 \$ (soumission simple) en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal.

Informations: 872-3280.

Module génie de l'environnement, Division ingénierie, au 700 rue Saint-Antoine Est, bureau 2.100 contre un dépôt non-remboursable de 52,00 \$, en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du directeur du Service des finances de la Ville de Montréal.

Le grand pénitencier

Pénible gaffe du député John Nunziata lors du forum libéral à Halifax

LES LIBÉRAUX fédéraux sont dès maintenant engagés dans la prochaine campagne électorale. Au moment où le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, bat record après record au chapitre de l'impopularité, les candidats au leadership libéral semblent avoir conclu un pacte tacite avant leur affrontement hier à Halifax. C'est la dominante de la plus terne de ces rencontres régionales dont la dernière édition se déroulera à Montréal, début juin, quelques jours à peine avant le congrès de Calgary.

Devant un auditoire calme et peu empressé, les cinq candidats ont donné l'impression de s'adresser directement aux électeurs canadiens en minimisant leurs divergences et en tirant à boulets rouges contre le premier ministre et son gouvernement.

M. John Nunziata, l'un des cinq aspirants, avait déjà donné le ton à cette rencontre sans surprise en claironnant dès samedi l'inévitable victoire de M. Jean Chrétien. Avec un sens de l'à-propos que lui envierait le moindre organisateur de rang, ce même M. Nunziata en dégage une conclusion on ne peut plus logique : il maintient sa candidature et n'entend nullement rentrer sous sa tente. En d'autres termes, pourquoi renoncer à des heures de télévision et à la tribune exceptionnelle que vaut cette course à la direction d'un parti qui sent le pouvoir se profiler à l'horizon à la façon d'un jeune cheval fringant qui flaire le haras et ses charmes.

Ineffable et brillant, M. Nunziata ne s'en est pas tenu là. Le député torontois a ensuite chargé, à la façon d'un téméraire toréador, les députés Lucien et Benoît Bouchard. Une façon comme une autre de préparer le dixième anniversaire du référendum de mai 1980. Les séparatistes, personnifiés par les deux ministres fédéraux, ne sont pas seulement, au dire de M. Nunziata, des bigots et de des racistes. Ils seraient aussi des « traîtres » d'autant plus qu'ils ont l'impudence de représenter à Ottawa des circonscriptions québécoises.

Il y avait un petit moment que l'insulte primaire en politique n'avait pas fleuri de telle façon. Ni la colère ni l'impulsion du moment ne peuvent être invoquées à la défense de M. Nunziata : il lisait tout simplement un texte préparé à l'avance et sans doute approuvé par son organisation. Cette juteuse envolée oratoire confirme l'à-propos de la décision de M. Nunziata de se retirer de la course au leadership tout en continuant d'y par-

ticiper. Et ce, dans le but d'y défendre des idées, expliquait-il avec l'assurance d'un maquignon venu sur le tard à l'intellectualisme.

La barre n'est donc jamais trop basse pour ces habitués des paddocks ?

L'envolée de M. Nunziata vaut ce qu'elle vaut. Elle soulève pourtant un problème de fond qu'on ose rarement aborder de front, même s'il donne lieu à des chuchotements tenaces qui ne s'étaient jamais traduits en véritable cris. Il s'agit du droit de dissidence dans une société démocratique.

En mai 1980, pas moins de 40 % des Québécois ont exprimé honnêtement et en toute légalité leur préférence en faveur du projet d'arrangement constitutionnel proposé par le gouvernement démocratiquement installé au pouvoir à Québec. Personne ne doit rougir de ce choix, de ce geste. Il s'inscrit dans le fondement même de tout régime politique où l'intelligence l'emporte sur la force et la bêtise.

En souscrivant à l'appel du gouvernement du Parti québécois, ces électeurs — deux Québécois sur cinq — n'ont pas démerité du système politique. Ils ne se sont pas relégués au rang de paria dans une société où la pureté s'assimilerait à une forme d'orthodoxie fédérale. Pas plus d'ailleurs que tous ces Terre-Neuviens qui se sont opposés en 1949 au projet de rattachement à la fédération canadienne.

Au moment où le Canada traverse une autre crise fondamentale, l'exercice de style de M. Nunziata relève de l'inconscience totale. En faisant appel à la rancœur et aux préjugés, ce député s'est lui-même déshonoré.

Cet épithète de « traître » avait été péniblement utilisée à l'encontre des députés fédéraux du Québec, il y a quelques années. L'incident avait provoqué indignation et colère. Heureusement, les autres candidats libéraux ont eu, dès hier, la décence de se désolidariser des propos de leur collègue.

Faudrait-il maintenant que tous les candidats québécois à d'éventuelles élections fédérales fassent la démonstration de la pureté de leurs intentions et la conformité de leurs idées avec le credo d'un certain fédéralisme ? Cela sent le souffre. Il y a des relents d'inquisition dans l'air. On imagine très bien John Nunziata promu au rang de grand pénitencier dans un prochain gouvernement. ...

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

La transformation de l'OTAN

Le statut éventuel de l'Allemagne est au coeur du problème

CERTAINES polémiques sont parfois difficiles à comprendre. Ainsi en va-t-il de celle qui oppose, une fois de plus, par commentateurs et petites phrases lapidaires interposés, les États-Unis à la France à propos de l'avenir de l'OTAN.

L'essentiel reste le fait que Paris et Washington sont favorables au maintien de l'OTAN et à l'appartenance de l'Allemagne unifiée au pacte atlantique. Tout en acceptant que le territoire actuel de la RDA soit doté d'un statut spécial et que les 380 000 soldats soviétiques qui y sont stationnés ne soient pas contraints à un départ dans le désordre, les deux capitales, tout comme Londres, ne veulent pas entendre parler de la dernière idée soviétique, qui traduit surtout l'embarras de Moscou, selon laquelle l'Allemagne unie pourrait appartenir pendant les cinq ou sept années qui viennent tout autant au pacte de Varsovie qu'à l'OTAN.

Ancrer durablement l'Allemagne à l'Ouest suppose cependant une réforme du pacte atlantique qui tienne compte à la fois de l'effondrement du pacte de Varsovie, de la vraie nature du régime soviétique et du renforcement espéré de la construction européenne.

Demander aujourd'hui à la France de réintégrer purement et simplement le commandement militaire de l'OTAN est une absurdité. Tout comme d'ailleurs de croire qu'une Allemagne uni-

fiée, où la présence des troupes alliées va bien vite poser problème, n'invoquera pas rapidement le précédent du statut spécial français pour se défaire d'engagements qui ne seraient que de circonstance.

Si l'on veut exercer quelque maîtrise sur les événements et éviter que le sens des économies des parlementaires américains ne règle la question en imposant à l'improviste des coupes claires dans les rangs des GI's stationnés en Europe, il faut envisager la construction de ce pilier européen de l'OTAN dont on a beaucoup parlé naguère mais qui n'a jamais vu le jour. Cela revient à s'interroger sur de nouveaux rapports entre l'Europe et les États-Unis. Il est normal, dès lors, qu'apparaissent des divergences puisque les intérêts en présence ne coïncident pas totalement.

Mais, c'est aux Européens à prouver qu'ils ne se gargarisent pas de mots et qu'ils sont capables d'avancer sur la voie d'une sécurité commune, en alliance avec, et non plus en dépendance des États-Unis. Le chemin sera long et difficile. M. Bush le sait tout comme M. Gorbatchev, qui préférerait bien sûr un système de sécurité continental mais non contraignant. On n'en voit pourtant pas d'autres en ces temps d'incertitudes.

— LE MONDE

Palestiniens et Soviétiques

LIBRE OPINION

ANNE LATENDRESSE et
PIERRE BEAUDET

Recherchistes au Centre d'études
arabes pour le développement

DEPUIS le début de 1990, les expulsions de Palestiniens se multiplient dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Les autorités d'occupation israéliennes menacent d'expulser ceux qu'ils considèrent « non-résidents ». Selon une enquête de la Palestine Human Rights Information Center (Jérusalem), de 70 000 à 150 000 personnes, principalement des femmes et des enfants, sont menacées par cette mesure.

Parallèlement, l'émigration des Juifs soviétiques s'accroît : 10 300 sont arrivés en Israël depuis le début de l'année, 100 000 sont prévus pour l'année 1990 et on parle de 750 000 pour les six prochaines années.

L'ex-correspondant diplomatique du *Jerusalem Post*, Benny Morris, vient d'écrire un livre décrivant l'histoire de la politique d'expulsion, (*The Birth of the Palestinian Refugee Problem, 1947-49*). Il cite le dirigeant israélien de l'époque, David Ben-Gurion : « Nous devons expulser les Arabes par tous les moyens ». En 1948, plus de 760 000 personnes étaient chassées.

Mais, aujourd'hui, la croissance démographique palestinienne a fait échouer ce plan. Selon le chercheur israélien M. Benvenisti, la population palestinienne des territoires occupés compte 1,6 million de personnes. Plus de 650 000 autres vivent en Israël. Les tendances actuelles pourraient créer une situation où les

Palestiniens vont surclasser la population israélienne (vers l'an 2010).

Pour faire face à cette situation, les autorités israéliennes ont entrepris d'expulser les Palestiniens et les Palestiniennes qui ne possèdent pas leur permis de résidence. Cette pratique, mise en oeuvre depuis 1967, s'est fortement accélérée depuis l'Intifada. Plus de 100 personnes ont été déportées depuis juin dernier.

Ces personnes sont considérées aux yeux de la loi israélienne comme des « non-résidents », c'est-à-dire que ce sont des personnes qui n'ont pas été enregistrées par le recensement israélien de 1967. Les raisons sont multiples : études, travail ou visite à l'extérieur du pays durant la période du recensement. La quasi-totalité de ces gens sont pourtant nés en Cisjordanie ou à Gaza. Bien que ces personnes peuvent obtenir un permis de réunification des familles, qui doit en principe leur permettre de vivre auprès des leurs, la réalité est autre. Entre 1967 et 1987, 200 000 demandes de tels permis ont été faites et seulement 9000 ont été approuvées.

La politique d'expulsion ne peut réussir à elle seule à rétablir l'équilibre démographique », tel que le conçoivent les dirigeants israéliens. C'est dans ce contexte que l'émigration massive des Juifs soviétiques entre en scène.

Depuis de nombreuses années, les stratèges israéliens désespéraient d'assister à une arrivée importante d'émigrants. Pour attirer les nouveaux arrivants soviétiques, les dirigeants israéliens offrent des conditions d'accueil alléchantes : subsides monétaires, taux hypothécaires très bas pour l'achat de maisons et enfin terres gratuites ou à des prix symboliques.

Le gouvernement se cache bien d'offrir des mesures favorisant l'installation des colons dans les territoires occupés. Pourtant, selon une

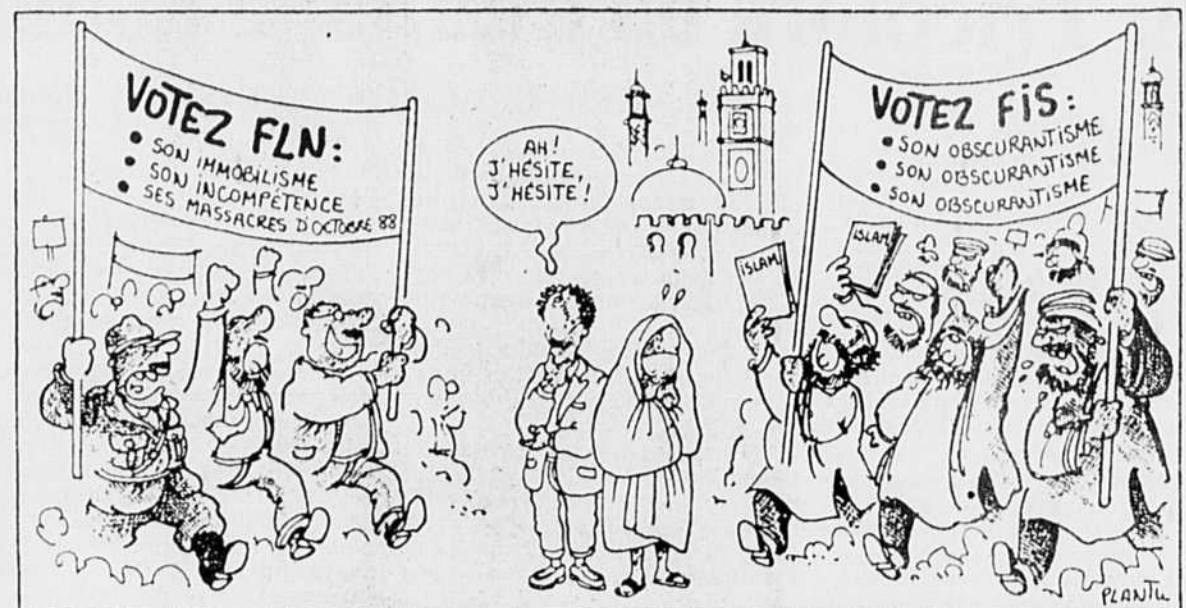
étude menée par le West Data Project, un arrivant qui s'installe dans une petite ville à l'intérieur d'Israël reçoit entre 6500 \$ et 20 200 \$; par contre, le colon qui s'installe dans les territoires occupés reçoit entre 9750 \$ et 21 600 \$ selon la grandeur de sa famille. Cette politique vise à favoriser l'installation de Soviétiques dans les colonies de peuplement. D'ailleurs, Shamir précisait son intention d'encourager fortement l'installation des nouveaux immigrants dans les territoires occupés. Peu après, les dirigeants israéliens imposaient une censure complète sur toute l'information qui traite de ce sujet.

Ces faits récents illustrent la détermination des dirigeants israéliens à poursuivre la colonisation des territoires et la mise en place de « Eretz Israël » (le grand Israël). Pourtant, l'impératif de sécurité n'est plus un argument valable pour Israël, depuis que l'O.L.P. a reconnu l'État d'Israël.

Mais, pour plusieurs raisons historiques, l'État d'Israël ne réussit pas à être un État « comme les autres » au sein du Proche-Orient. Premier bénéficiaire de l'aide économique et militaire américaine (plus de 3 milliards \$ par année d'aide publique en provenance des États-Unis), l'État israélien doit constamment assumer son rôle de « gendarme » de la région. La militarisation de l'État d'être en quelque sorte sa « raison d'être », la coexistence pacifique avec les Arabes et les Palestiniens pourrait remettre en question ce rôle et par conséquent l'aide américaine qui en découle.

À long terme, il est à craindre que le blocage diplomatique actuel pourrait créer une situation explosive. Alors que le monde semble évoluer vers une ère de paix, les tensions au Proche-Orient pourraient tout remettre en question.

Les manifestations islamistes en Algérie



CARICATURE REPRODUITE DU MONDE

LETTRES AU DEVOIR

« Saine » gestion ?

ON SAIT ce que c'est... Quand Québec autorise l'Hydro à hausser, d'un bon cran pour tous, ses tarifs, quand Ottawa impose à tous sa TPS, etc., on sait ce que c'est : c'est enlever le pain dans la bouche des pauvres.

Au nom d'une saine gestion ? Pourrait-on appeler saine une gestion qui fait l'affaire des seuls privilégiés ?

— PAUL CHAMBERLAND
Montréal, le 19 avril.

Sauvons l'air

Lettre à M. Pierre Paradis

POUR AVOIR à subir quotidiennement les affres des gaz d'échappement des chers automobilistes — il n'est plus à prouver que l'auto exale une grande part des oxydes de carbone néfastes à la santé et à l'environnement — je vous prie donc d'analyser la proposition suivante.

Me basant sur une observation rapprochée du sujet, je ne prendrai personne si je déclare qu'une seule auto sur cinq serait en mesure de passer le test de combustion acceptable. Et là, je ne parle pas des camions.

C'est ce qui me fait dire qu'un gouvernement qui se targue de procéder à un virage écologique devrait en ces années 90 rendre l'inspection des « mufflers québécois » obligatoire au moins deux fois par année.

Les *minoues* ne sont plus ce qu'elles étaient en 70. D'autre part, la consommation excessive d'énergie de combustion au titre du déplacement laisse place à d'aberrants gaspillages et affecte directement la qualité de vie urbaine et la survie de la planète.

C'est donc en tant que cycliste fonctionnel et architecte environnementaliste que je vous invite, monsieur, à vous pencher sur le sens de cette proposition, et la faire voter.

Sauvons l'air avant de ne plus avoir d'air, comme cela se dirait dans le langage de chez nous au Lac St-Jean.

— DENIS MUNGER
Montréal, le 8 avril.

Qui est épais ?

En réponse à Nathalie Petrowski, 14 avril, « Du feu à Ottawa »

COMME Nathalie Petrowski, j'ai été choqué de la controverse de bas niveau faite autour de la toile du peintre américain Barnett Newman. Cet étonnement grotesque de l'incurie de certains Canadiens n'est à l'honneur de personne au pays. Cependant, permettez-moi de regretter la toute aussi épaisse insistance de la journaliste sur l'appartenance agricole de certains de ces contestataires et sur l'extrapolation outragée de cette incurie à tout le milieu rural.

Je me permets de douter que cette complaisance verbale se serait exprimée avec autant de mépris, si le principal protagoniste avait été, par exemple, un dentiste. Sans doute aurait-il été moins croustillant (et moins facile) de faire porter l'odieux de la situation à toute la profession médicale. Il existe pourtant pas mal de points communs entre les professions médicale et agricole : les deux sont essentielles à notre société, les deux concourent au bien-être physique de Mme Petrowski et, dans un mètre comme dans l'autre, les protagonistes travaillent sur la plus noble matière première qui soit, la nature. Il est vrai qu'il existe sans doute aussi dans la profession médicale, tout comme d'ailleurs dans la profession agricole (et pourquoi pas aussi dans la profession journalistique), des gens bornés et mal dégrossis.

Les propos tenus par Nathalie Petrowski samedi dernier (dont on s'étonne qu'ils puissent faire rire), éblouissent sans raison tout un milieu et concourent à propager une image peu susceptible d'attirer la jeunesse vers la profession agricole. Notre organisme, l'Association pour la jeunesse rurale du Québec (AJRQ),

se bat justement pour promouvoir la fierté des jeunes face à leur appartenance au milieu rural, pour les inciter à la formation et à l'excellence.

Parmi les quelques milliers de jeunes garçons et filles (de 10 à 25 ans) que nous comptons au sein de nos membres, je n'en vois aucun de la catégorie dont parle Mme Petrowski : les ploucs. Une grande majorité d'entre eux font preuve d'une ouverture d'esprit et d'une polyvalence peu communes en réussissant à concilier une participation physique aux travaux de la ferme, des études collégiales ou universitaires et des loisirs culturels, tels que la musique, le théâtre et la peinture. Non, la profession d'agriculteur n'est pas incompatible avec le raffinement, la culture, le respect de soi et des autres.

Alors que les journalistes sont les premiers à pousser les hauts cris devant la moindre évocation qui, de près ou de loin, puisse être associée au spectre du machisme, de l'antisémitisme ou du racisme, nous nous demandons ce qui autorise la propagation de tant de préjugés sur le milieu rural dans un journal aussi sérieux ?

Si Mme Petrowski pensait que « les paysans » ne lisent pas LE DEVOIR, qu'elle se détrompe ; certains lisent même tous les samedis ses lignes mordantes (et généralement pertinentes). Le 14 avril, la chroniqueuse a mordu sans discernement, comme le font parfois les « mangeurs de porc » qu'elle semble d'ailleurs aussi mépriser.

Nous sommes à la disposition du DEVOIR et de Mme Petrowski pour faire connaître la jeunesse rurale du Québec.

— MAURICE LE PESANT
directeur général
Sainte-Foy, le 19 avril.

En désaccord

Lettre à M. Mulroney

NOUS sommes en désaccord avec la taxe sur les produits et services et nous appuyons tout individu, association et organisme s'opposant à son application.

Depuis quelques années, le gouvernement fédéral et son ministre des Finances tentent par des moyens frustrants de réduire la dette nationale sur le dos des contribuables, *mais en vain*. Pendant ce temps, ministres et députés mènent la belle vie, s'attribuent des hausses de salaires supérieures au taux d'inflation et disposent, de plus, d'un montant non taxable couvrant leurs frais de bureau et autres.

Durant toutes ces années de pouvoir, votre gouvernement n'a fait qu'envenimer une situation économique déjà précaire, en infligeant à la classe moyenne taxes, impôts et taux d'intérêts exorbitants. À ce jour, rien de tout ce qu'il a entrepris n'a contribué à améliorer la situation économique de plus en plus chancelante, ni à abaisser la dette nationale.

Nous avons toujours milité pour le Parti conservateur. Mais le ministre a déclaré que la TPS est conçue pour rester. Et indéfectibles aux intérêts de leurs électeurs, les députés se sont soumis aux objectifs préconçus par leurs dirigeants. C'est une attitude inconciliable avec tout gouvernement démocratique.

Nous n'avons nullement l'intention à l'avenir de donner notre voix à un parti dont les mandataires mènent une vie de seigneurs aux dépens de l'électorat et où fauvorisme et patronage se traitent en coulisses...

— DR. IBRAHIM HACHEM
et quatre autres signataires
Brossard, le 6 avril.

Leur apport

DANS UNE lettre au DEVOIR, le Dr Richer, de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, se dit malheureux de la position prise par la Corporation des psychologues en Commission parlementaire sur la santé, position résumée dans un livre opinion intitulé *Qui a droit aux services psychologiques ?* [...] Le Dr Richer soutient que seule une Corporation à la mandataire légale de veiller à la compétence de ses membres. Je crois, moi, que c'est à la société de veiller à la compétence et à l'intégrité de ses professionnels. C'est

d'autant plus vrai qu'il s'agit ici de deniers publics. L'État subventionne à coups de millions des services qui ne relèvent pas vraiment de la compétence médicale.

Quoi qu'on en dise, les maux physiques relèvent d'un autre ordre de gestion de la santé que les problèmes de santé mentale. On ne guérit pas une fracture comme on traite une rupture affective. Dans un contexte de ralentissement économique, c'est la responsabilité de tous les citoyens de s'assurer que leurs décideurs fassent des choix éclairés et que les groupes professionnels aient, eux aussi, à démontrer l'efficacité et la rentabilité de leurs services.

Sois belle et tais-toi. C'est la réponse du corps médical devant les commentaires de ses voisins un peu déroutés. On l'a vu dans le cas des sages-femmes et c'est maintenant le tour des psychologues. La médecine réagit fortement, avec une sorte d'immaturité fébrile, à tous les bouleversements qui remettent en question sa mainmise sur la santé.

Mais les Belles savent aujourd'hui analyser les faits et revendiquer de meilleures solutions. Nous convions les médecins à laisser tomber les soliloques et les arguments de force et à faire la preuve, comme tous les intervenants, de la pertinence de leur apport. [...]

— MARIO POIRIER, Ph.D.
président

Corporation professionnelle des psychologues du Québec
Montréal, le 18 avril.

Les gros et les petits

Lettre à M. Gaston Blackburn,
ministre de la Chasse et de la Pêche

JE TIENS à porter à votre attention une décision votée lors d'une assemblée générale spéciale de l'Association de chasse et pêche Lavigne (mandataire de la gestion de la ZEC Lavigne) qui s'est tenue le lundi 26 mars dernier à Joliette.

Il y a été décidé que nul ne pourra désormais, durant la période de chasse à l'original dans cette ZEC (arc et armes à feu), chasser le petit gibier dans environ 90 % du territoire.

Les ZEC ont été créées pour être accessibles à toute la population qui désire en profiter. Or, cette appropriation exclusive d'un territoire destiné à tous par un groupe particulier me semble aller complètement à l'encontre du but visé initialement. De plus, cette décision risque fort de créer un précédent et d'être la porte ouverte à tous les abus de la part d'un groupe ou d'un autre.

Depuis la création de cette ZEC, il y a toujours eu cohabitation entre les chasseurs d'originaux et les chasseurs au petit gibier, ce qui n'a pas nui au rendement puisqu'il s'y tue en moyenne 40 originaux par année. La raison invoquée pour voter un tel changement, c'est « qu'ils paient le gros prix, donc qu'ils estiment avoir droit à leur tranquillité ».

Au nom de tous les chasseurs de petit gibier des ZEC, je sollicite votre appui pour invalider ce règlement, étant donné qu'il s'agit d'une injustice flagrante à l'égard des autres membres.

— ROGER BÉRO
Montréal, le 17 avril.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les bureaux sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements : (514) 844-3738

« LE DEVOIR » (USPS #003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

DES IDEES, DES EVENEMENTS

LE COURRIER

Pas de bélugas au biodôme !

Vie artificielle

LA SOCIÉTÉ québécoise pour la défense des animaux se réfère au communiqué de presse du ministère des Approvisionnement et Services du 17 août 1989, *Un acquis de plus pour les citoyens de l'est de Montréal. Un attrait touristique d'envergure internationale pour tous les Québécois.*

Elle réfère également aux protestations qui lui parviennent à l'encontre de certains aspects du projet, à des données qui lui ont été fournies dans le cas des bélugas en captivité provenant de la Baie d'Hudson et à des renseignements obtenus de scientifiques ayant observé le monde cétacé.

L'idée de transformer le vélodrome en un monument dédié à la Vie lui paraît intéressante, éducative dans la perspective d'une meilleure compréhension et par voie de conséquence du respect de la variété des êtres et des écosystèmes existant par le monde.

Dans la mesure où ces reconstitutions concernent la végétation, des espèces d'insectes ou d'animaux ayant relativement peu d'exigences qui trouveraient dans ces milieux reconstitués tous les éléments nécessaires à des activités normales, donc instructives, il apparaît que ce Biodôme remplira effectivement son rôle.

Là où la SQDA trouve matière à objection, c'est lorsqu'il s'agit d'y présenter des mammifères ou des oiseaux prélevés dans des populations déjà largement surexploitées ou menacées par la destruction de leurs habitats naturels. En particulier, le projet d'avoir des bélugas dans un aquarium est inacceptable.

Comme le mât olympique et son toit (merveille de technologie) illustrent notre ambition démesurée et nos limites, ce Biodôme risque d'être une utopie si l'on veut, à long terme, constituer artificiellement des « milieux naturels » avec leurs composantes tellement complexes.

Ce biodôme sera vraiment le symbole de la fragilité dans laquelle existe le monde actuel dont l'équilibre et la variété biologique sont à la merci de notre mauvaise volonté, de notre égoïsme et de notre rapacité. Une panne de courant, un conflit syndical, un acte de sabotage, et tout ce magnifique et savant équilibre s'effondre.

L'Aquarium de la Ville de Montréal a déjà perdu son permis d'avoir des cétacés puisque des dauphins sont morts, faute de soins, à la suite d'une grève des employés. Au Parc Angrignon, il y a eu éga-



lement des cas où des animaux sont morts faute de soins appropriés. Il y a donc un risque important de voir la répétition de ces décès dans un temple dédié à la Vie.

On ne connaît pour ainsi dire rien sur la vie des bélugas. Ils ne peuvent donner une idée de leur comportement dans la réalité, même dans un bassin olympique. Les bélugas sont grégaires, actifs, ayant besoin de contact avec des congénères dont ils apprécient la compagnie. Les animaux traqués que l'on compte réunir là n'auront sans doute pas les liens « naturels » que l'on compte offrir à l'observation des visiteurs. À ce jour, on n'a relevé aucun cas d'accouplement ou de naissance de bélugas dans les aquariums et tout ce que l'on risque de montrer sera aussi naturel que des êtres humains enfermés à vie dans une prison, même si elle est joliment décorée.

À quel point un animal séquestré est-il admirable, voire éducatif ? Il y a assez d'éléments à découvrir dans la faune et la flore du St-Laurent qui pourraient être présentés avantageusement avec moins de

risques pour leur bien-être.

Les animaux plus évolués pourraient être avantageusement mis en valeur par des présentations cinématographiques spectaculaires, en Imax par exemple, où l'on se trouve vraiment au milieu d'eux dans des activités caractéristiques et convaincantes.

Tous ceux qui ont observé de près les bélugas reconnaissent leur très grande intelligence et la complexité de leurs communications sonores. Pour éviter leur démoralisation et une inactivité en contre nature, il faudra leur faire exécuter des acrobaties. Une fois de plus, on créera une fausse impression de leur existence réelle qui en est une de lutte pour la survie dans un milieu complexe, souvent hostile, auquel ils ont réussi à s'adapter merveilleusement.

La Société espère que ses vues seront prises en considération.

— JOSEPH F. BEAUBIEN

président

— FRÉDÉRIC BACK

vice-président

Montréal, le 16 mars.

Connaissez-vous David Suzuki ?

C'EST LA question que je posais aux jeunes exposants francophones d'un salon d'expositions de projets scientifiques de plusieurs écoles du primaire et de secondaire de la région de la Gatineau. Un des sujets les plus populaires de l'exposition avait trait à l'écologie et à la protection de l'environnement.

Aucun n'avait entendu parler de l'animateur-vedette de la populaire émission *The Nature of Things*.

Plus de 800 000 Canadiens regardent les émissions de Suzuki et elles sont visionnées dans plus de 80 pays et en 20 langues. Cette émission, d'une très grande valeur éducative, n'est pas diffusée au réseau français de Radio-Canada.

Pourquoi, le réseau français ne diffuse-t-il pas à sa clientèle ce que l'autre réseau a de mieux à offrir à sa clientèle anglophone ?

— JACQUES DROUIN

Gatineau, le 12 avril.

La culture à vau-l'eau

Talk-shows

CERTAINS talk-shows très populaires, dramatiques à l'appui, mettant en scène divers problèmes de relations humaines, sont particulièrement irritants. Dans le but d'analyser ces problèmes et d'y trouver des solutions, on nous suggère en même temps des modèles de comportements : à chaque type de situation correspondrait un type de comportement.

Dans d'autres talk-shows, on n'hésite pas, au nom de la sacro-sainte cote d'écoute, à traiter de sujets scabreux et à recueillir quelques naïfs ou quelques exhibitionnistes qui viendront « s'ouvrir les cuisses » en public et faire déguster des frissons aux voyeurs ou permettre à une multitude d'insatisfaits de trouver, dans la misère sexuelle des autres et l'étalage de leurs problèmes intimes, une compensation à leurs propres déceptions.

Ces débats-là volent bas et sentent le soufre. Il y a sûrement une marge entre la levée des tabous, le franc parler, l'impertinence même (pourquoi pas) et l'impudeur et la médiocrité.

Des causeries traitant de la communication verbale entre couples, parents-enfants, etc., sont plus insidieuses. Des pseudo-psychologues de tout poil soulèvent quantités de problèmes (parfois même inexistantes)

qui, grattés jusqu'à l'os, deviennent infiniment plus douloureux que les ennuis qui ont été maîtrisés et les brouilles qui passaient inaperçues.

Les mots sont certes des éléments importants de la communication et leur défaut peut représenter une lacune, mais celle-ci ne cache souvent que des sentiments qui restent inexprimés par pudeur ou maladresse; dans ce cas, les gestes et les intentions sont parfaitement décodés.

Il existe des mécanismes silencieux très précis qui régissent les rapports des membres d'une famille, et toutes les tendresses, toute cette gamme de sentiments mêlés qui ne sont pas claironnés, c'est avec le cœur qu'on peut en appréhender la profondeur.

On pourrait également citer un trop grand nombre de séries télévisées dont le contenu d'une qualité fort douteuse, quand il n'est pas tout à fait insignifiant, ne véhicule que des valeurs négatives et abêtissantes.

Tous les médias sont exploités à fond, mais quand ils succombent à l'intérêt, subissent le poids des modes, et s'accrochent à cette manie de vouloir être dans le vent à tout prix, c'est la qualité de la culture qui en souffre et c'est de ses bienfaits qu'on nous prive.

— ÉDITH MENEY

Laval, le 12 avril.

Cécité totale ?

Restriction

Lettre à M. André Bourbeau, ministre de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle

LE Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec déplore le caractère restrictif de la disposition que vous annoncez en date du 22 mars, à l'effet « qu'on prenne les mesures nécessaires afin d'inscrire les aveugles au programme Soutien financier, pourvu que les prestataires atteints de cécité totale en fassent la demande ».

Votre position ne tient aucunement compte des contraintes sévères à l'emploi vécues par bon nombre de citoyens et citoyennes québécois dont la cécité n'est pas totale mais qui éprouvent malgré tout d'énormes difficultés d'intégration au marché du travail en raison de leur déficience visuelle.

Le RAAQ a résolu en date du 27 janvier de recommander l'ajout de la déficience visuelle telle que reconnue par la Régie de l'assurance-maladie, dans la liste des diagnostics nécessaires pour être admissible au programme Soutien financier de la loi 37 sur la sécurité du revenu.

D'autre part, la personne ayant une déficience visuelle reçoit ses prestations sans condition lorsqu'elle réside avec des personnes autres qu'un conjoint. Par contre, lorsqu'elle réside avec un conjoint, le revenu familial est pris en considération, ce qui peut la rendre inadmissible à ces prestations.

Compte tenu que les conjoints

n'ont pas à être pénalisés du fait que la déficience visuelle entraîne des contraintes sévères à l'emploi, nous demandons que la personne ayant une déficience visuelle et résidant avec un conjoint reçoive ses prestations sans condition afin de lui assurer un minimum d'autonomie financière.

De plus, en vertu de l'article 10 de la loi, « le ministre de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle peut, à la demande de l'adulte seul ou d'un membre adulte de la famille, lui proposer une mesure prévue à l'article 23 ». Nous voulons obtenir des garanties qu'une telle demande soit traitée en priorité.

La motivation exprimée par une telle demande mérite un traitement prioritaire, notamment en considération du chômage chronique et de la discrimination systémique vécus par les personnes ayant une déficience visuelle en matière d'accès au marché du travail.

Enfin, nous croyons nécessaire que le ministère achemine une directive aux agents de service d'aide financière afin de les amener à informer les personnes ayant une déficience visuelle qu'elles peuvent faire une demande d'admission au programme Soutien financier ainsi qu'une demande pour participer aux mesures de développement de l'employabilité dont la mesure Service externe en main-d'œuvre.

— ALAIN BOUVART

président

Montréal, le 12 avril.

Accueil inquiétant au Québec

Mon visa du Canada

Lettre à Mme Barbara McDougall, ministre fédérale de l'Immigration

LE 30 MARS dernier, je suis entré au Canada à titre de résident permanent, muni fièrement de mon visa d'immigration, obtenu le même jour au Consulat canadien à New York.

Je me permets de vous écrire pour vous faire part de l'expérience que j'ai vécue au port d'entrée, le soir de mon arrivée. Je le fais dans le but de vous informer d'une situation qui, à mon avis, appelle votre intervention.

Il s'agit de l'accueil que m'a réservé l'agent d'Immigration-Canada à l'aéroport de Dorval. Ayant choisi de m'établir au Québec parce qu'il est une société francophone, j'ai d'abord été surpris que l'agent me parle uniquement en anglais, alors que je parle le français couramment.

Dès lors, le message que je reçois c'est que l'anglais prime, même au Québec. Dans mon incertitude de nouvel arrivant, je n'ai pas insisté, et j'ai répondu en anglais. Sans me le

demandeur, l'agent a inscrit sur la fiche relative au droit d'établissement, que ma langue maternelle est l'anglais, alors qu'elle est le portugais.

Le plus étonnant, cependant, a été de constater combien cet agent méprisait le Québec. Il m'a demandé sur un ton condescendant si les Services de sélection du Québec m'avaient causé beaucoup d'ennuis, s'attendant à une réponse affirmative. Je lui ai répondu que c'était le contraire, que leur accueil avait été impeccable.

C'est à ce moment que je lui ai dit que je parlais aussi le français, ce à quoi il a rétorqué : « I knew there was a catch somewhere ! ».

L'agent, très loquace d'ailleurs, ne tarit pas d'exprimer sa grogne contre le Québec (francophone) et de me rappeler « qu'après tout, ce qui compte vraiment, c'est mon visa du Canada ». Pour cet agent anglophone, le Québec ne compte pour rien...

Madame la Ministre, non seulement me suis-je senti agressé, je me suis surtout étonné qu'on puisse per-

mettre un tel comportement de la part d'un représentant officiel du Canada auprès des nouveaux arrivants.

Un tel « accueil », vous en conviendrez, risque fort d'être déterminant de l'intégration à la nouvelle société. Outre l'amère première impression, je demeure perplexe face à la nature des relations entre le Canada et le Québec.

— Franklin VAIRINHOS, Ph.D.

Verdun, le 12 avril.

Ces gens qui donnent l'exemple

Parmi les élèves de ma classe au Lycée se trouvait un jeune homme brillant du nom de Miguéletti qui raflait tous les prix : français, math, latin; même en gymnastique où il aurait pu par décence se contenter d'un accessit, il était premier.

Sécrètement, nous étions un peu jaloux de lui, sûrement envieux. Cependant, toute réflexion faite, il nous permettait en réalité, grâce à une émulation saine, de nous dépasser

nous-mêmes et d'être une classe au-dessus de la moyenne.

Car, enfin, à quoi sert-il d'être le premier dans une classe de médiocres ?

Les Juifs qui par leur industrie, leur compétence, leur intelligence, arrivent à des postes importants n'y parviennent qu'avec leur propres moyens.

Ceux qui réussissent, quelle que soit leur nationalité d'origine ou leur religion, doivent servir d'exemple et non pas attiser le feu d'un nationalisme de bas niveau.

Amis des arts et des lettres, aidant les oeuvres de charité, les écoles et les hôpitaux, les Juifs sont un modèle de dynamisme communautaire. Ils sont une contribution importante pour notre province autant que pour notre cité.

M. Pierre Péladeau qui avale une compagnie après l'autre devrait savoir mieux que quiconque que l'appétit vient en mangeant. Il reproche aux autres ce qu'il pratique avec acharnement.

Ses réflexions sur les femmes, les Juifs et sur d'autres sujets donnent une idée de l'homme qu'il est. Le Québec, pays d'accueil et de tolérance et les Québécois ne peuvent rester insensibles à ses propos outragants.

Que se passera-t-il une fois les Juifs partis, s'en prendra-t-il aux Grecs, aux Italiens, aux Haïtiens ? Ainsi va la vie, l'Histoire nous l'apprend, un abus conduit à d'autres abus, une injustice à d'autres injustices.

Seagram crée des emplois; lorsqu'un promoteur immobilier construit un immeuble il crée des emplois; lorsqu'un Juif francophone ou anglophone fait de la mode, il crée des emplois et contribue à la richesse des Québécois et des Québécoises et à leur mieux-être.

Le seul critère de jugement doit être la qualité et non qui la procure. Est-ce que M. Péladeau pense un seul instant que les Américains, les Français ou les pays importateurs quels qu'ils soient demandent la nationalité ou la religion d'un produit ? Ils exigent prix, qualité et service !

Rien ni personne ne pourront changer ces éléments de base du commerce. Les Juifs qui prennent trop de place d'après lui ne prennent que la place qui leur revient de droit.

En ces temps difficiles de remise en question de toute une société, les propos de M. Péladeau ne sont pas seulement maladroits et inconséquents, ils sont dangereux.

— BOB ORÉ-ABITBOL

Montréal, le 9 avril.

Dissiper le malaise de l'ancienneté

À vous d'intervenir

Lettre ouverte à M. Robert Bourassa

NOUS SOMMES, à divers titres, un groupe de professionnels particulièrement impliqués dans la promotion et la prévention en santé mentale au Québec. Nous désirons porter à votre attention les retombées d'une mesure contenue dans la loi 160.

La suppression partielle de l'ancienneté a eu l'effet d'un véritable « tremblement de terre » qui a lézardé la structure d'un consensus social établi depuis longtemps, pour gérer les rapports non seulement des travailleurs avec leurs patrons, mais aussi des travailleurs entre eux.

En rétrospective, il nous apparaît que cela crée une situation potentiellement dangereuse et non désirée ni par la partie syndicale, ni par la partie patronale car les conflits ne sont plus seulement entre travailleurs et gestionnaires mais divisent également les travailleurs entre eux et les gestionnaires entre eux.

Nous considérons la situation comme socialement dangereuse. De plus, autant pour les syndiqués que pour les gestionnaires, le niveau de stress et de tension au travail est très élevé avec, entre autres, des risques à leur santé mentale. Ceci est d'autant plus important qu'il n'y a pas d'espoir de solution à l'horizon.

De telles conditions ne sont certainement pas de nature à améliorer l'humanisation des soins et présentent une menace réelle à la qualité des soins, surtout pour les plus malades, les plus démunis et souvent les plus âgés. De cette situation ne peut résulter que des perdants.

Qui d'autre que vous, M. le premier ministre, peut se permettre de s'élever au-dessus de la mêlée et rétablir la stabilité sociale qui vous est chère ? Qui d'autre peut prendre l'initiative nécessaire à l'annulation de l'application de la loi 160 en ce qui concerne l'ancienneté des syndiqués ?

— Michel AUGER

psychologue, Québec



— Louise BLAIS

chercheuse, Montréal

— Louise DENHEZ

médecin, santé communautaire

Trois-Rivières

— Marthe DESCHESNES

épidémiologiste, Hull

— Vania JIMENEZ

médecin, Montréal

— Gilles MIREAULT

psychologue, Québec

— Réal LAJOÏE

psychiatre et psychanalyste

Chicoutimi

Le 12 avril.

La mémoire en fête !

Montréal

PARCE QUE nous entrons définitivement dans l'ère historique du 350^e anniversaire de la fondation de Montréal, il y a tout lieu d'évoquer dès à présent « le prélude » de cette fondation : *cet exploit fantastique*, déclare Raoul Follereau, *traversé de célestes lueurs*.

Car enfin, dès 1634, il est donné à Jérôme le Royer de la Dauversière — à la faveur d'une vision — de voir l'île de Montréal « avec tous ses détails topographiques ». Cela peut étonner mais, comme dit encore Follereau « si nous nous scandalisons de ne pas comprendre, c'est que nous ne savons plus voir ». C'est alors qu'on répète à Jérôme le Royer les trois points de sa mission : 1) fonder une Congrégation d'hospitalières de Saint-Joseph à La Flèche; 2) coloniser et évangéliser l'île de Montréal; 3) enfin, établir au sud-est de Montréal un hôpital dirigé par ses hospitalières.

Plus habité qu'illuminé, Jérôme le Royer de la Dauversière, laïc, marié, père de famille de cinq enfants, sans relations au départ

et sans pécune, se retrouve six ans plus tard, le 7 août 1640, en présence de Jean de Lauzon, de qui il acquiert l'île de Montréal. Chacun sait qu'après de multiples tractations, liées simplement au commerce de fourrures, la Compagnie des Cent Associés ratifie enfin cette cession le 17 décembre 1640.

Or, il est bon de rappeler, comme le signale si habilement l'écrivain Yvonne Estienne que « le plan temporel de Montréal est une affaire à trois : le Royer étant l'animateur désigné, le Baron de Fancamp se révélant le mécène financier, Jean-Jacques Olier, futur fondateur des Sulpiciens deviendra à son tour le pourvoyeur de relations privilégiées des membres de la haute société parisienne et française.

C'est en 1640 également que Jeanne Mance, la noble langroise, quitte son plateau lingon pour la capitale; sans prévenir quiconque de sa famille et de ses proches de ses projets « montréalais ». Et c'est à Paris, par l'intermédiaire de bonnes relations, qu'elle sera mise en contact avec la jeune veuve Madame de Bullion, dési-

gnée longtemps comme « la bienfaitrice inconnue ». Entre-temps, fort de son audace et de sa conviction, avec l'aide de ses pourvoyeurs de fonds, Jérôme le Royer réussit à faire expédier à Québec vingt tonnes d'outils et de marchandises, pour les y faire d'abord emmagasiner, précise Yvonne Estienne. Il lui faudra ensuite recruter Monsieur de Maisonneuve, premier gouverneur de Montréal, dont il fera la connaissance grâce à un camarade du Collège de La Flèche, le Père Lalemant. Chacun connaît la suite généreuse de cette rencontre exceptionnelle où Paul Chomedey de Maisonneuve, conquis au projet du fondateur, se met aussitôt à sa disposition : « Je n'ai aucune vue d'intérêt, informe-t-il. Je puis, par mon revenu de deux mille livres de rente, me suffire à moi-même; et j'emploierai de grand cœur ma bourse et ma vie dans cette nouvelle entreprise. »

Telle fut la cuvée millésimée de 1640 qui, 350 ans plus tard, nous remet la mémoire en fête.

— GILBERT LÉVESQUE

Secrétaire de la Société historique de Montréal

L'industrie de l'alimentation étudie la TPS, les heures d'affaires et l'environnement

Claude Turcotte

FORTEMENT secouée l'an passé par le débat sur les heures d'affaires dans le commerce au détail, l'Association de la distribution alimentaire du Québec (ADA) consacre toute son attention sur trois autres questions non moins importantes à l'occasion de son 35e congrès annuel, qui a débuté hier à Place Bonaventure où se déroule simultanément le Super salon de l'alimentation, auquel participent 300 exposants.

Au cours de ces assises qui se poursuivent aujourd'hui et demain, l'ADA veut faire le point sur la question de la taxe sur les produits et services (TPS). Il ne s'agit pas pour l'ADA de prendre position pour ou contre, mais plutôt de mieux savoir comment cette taxe sera appliquée. M. Marc Côté, président du conseil d'administration de l'ADA, avouait hier que « peu d'entre nous savent comment cette taxe va se concrétiser ». La TPS ne peut évidemment laisser indifférents les gens de la distribution alimentaire. L'ADA a mis aussi au menu des discussions les problèmes posés pour assurer la sécurité des aliments et la réglementation à ce propos, ainsi que la question de l'environnement du point de vue de la cueillette, de la récupération et du recyclage.

Pour ce qui est des heures d'affaires, M. Côté explique dans le rapport annuel de l'ADA que le monde de la distribution alimentaire au Québec a été fortement secoué ces dernières années par ce déchirant débat et que motivée par son mandat de défendre et représenter les intérêts de ses membres, l'ADA s'est retrouvée au cœur de controverses qui engendrent frustration et incompréhension chez plusieurs d'entre eux. C'est ainsi qu'en avril 1989, ajoute le président, « la bonne volonté ne pouvant venir à bout de l'absence de consensus chez les détaillants, l'ADA a décidé qu'elle ne prendrait plus de position publique dans le débat sur le prolongement des heures d'affaires ». Une telle décision était devenue nécessaire pour ne pas compromettre l'efficacité de l'action dans les autres dossiers où elle représente l'ensemble de ses membres, qui sont aussi bien de petits détaillants indépendants que les grandes chaînes comme Provigo. L'ADA a aussi changé de président-directeur général au cours de l'année. M. Jean-François Viau a remplacé M. André Martel qui lui est devenu président d'un organisme appelé Collecte sélective Québec, lequel s'intéresse au recyclage des déchets domestiques.

C'est donc au gouvernement que revient maintenant la tâche de trancher la question des heures d'affaires.

Présent à la cérémonie d'ouverture du congrès de l'ADA hier, M. Michel Pagé, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a réitéré l'intention du gouvernement d'apporter une réponse bientôt, comme s'y est engagé son collègue de l'Industrie et du Commerce, M. Gerald Tremblay. Faisant allusion à la très grande division de l'opinion sur les heures d'affaires, M. Pagé a dit en badinant un peu avoir l'assurance qu'avec cette décision « 50 % seront contents ».

Le ministre a toutefois insisté davantage sur l'importance de l'industrie agro-alimentaire dont la contribution est de 14 milliards \$ dans l'économie du Québec. Il a souligné que le Québec retire plus de revenus de ses exportations dans l'État de New York par la vente de ses produits bio-alimentaires que de ses ventes d'électricité. Et pourtant, on parle généralement beaucoup plus du Québec comme exportateur d'électricité.

Pour témoigner de son dynamisme et de sa volonté de diversifier ses marchés, l'industrie québécoise de l'alimentation recevait hier le ministre de l'Agriculture et de l'Environnement de la région wallonne en Belgique, de passage au Québec au sein d'une délégation à l'occasion de la semaine belge à Montréal.

Par ailleurs, des représentants de plusieurs pays participent au Super salon de l'alimentation, dont l'Espagne, la France, les Pays-Bas, la Belgique et l'Australie. Ce Salon ne s'adresse pas au grand public, mais aux gens de l'industrie qui sont intéressés à distribuer ou vendre au détail de nouveaux produits ou qui ont besoin d'équipements, réfrigérateurs, fours, hache-viande, etc.



PHOTO CP

Le drapeau de la Terre

La célébration du Jour de la Terre à Ottawa a regroupé plusieurs milliers de personnes qui ont agité, hier, autour du parlement canadien le drapeau de la planète Terre.

Un autre chasseur F-18 canadien disparaît en mer

EDMONTON (PC) — Un autre chasseur F-18 canadien s'est écrasé dans l'océan Pacifique, à environ 30 kilomètres au large des côtes de l'île de Vancouver, hier après-midi.

On ne savait pas encore au moment d'aller sous presse ce qu'il était advenu du pilote.

Mardi dernier deux F-18 canadiens

basés en Allemagne de l'Ouest se sont percutés en plein vol au-dessus de la ville Karlsruhe, l'un des avions s'abattant en plein centre-ville.

Depuis les forces armées canadiennes ont cessé tous les vols d'entraînement en RDA à la demande des populations apeurées par ces accidents.

Gil Rémillard plaide pour les juges québécois

SHERBROOKE (PC) — À la suite de la démission, vendredi, du juge Claude Léveillé de la Cour du Québec qui doit répondre de trois plaintes portées contre lui devant le Conseil de la magistrature, le ministre de la Justice, M. Gil Rémillard, ne craint pas que la population perde confiance dans l'appareil judiciaire du Québec.

« On ne peut pas généraliser à partir d'un cas particulier », a dit M. Rémillard.

Le ministre qui participait au congrès de l'Association des professeurs

de droit du Québec, à Orford, a précisé qu'il avait appris la démission du juge Léveillé dans la presse et qu'il n'avait pas encore reçu de lettre.

M. Rémillard a donc refusé de commenter davantage cette décision du juge. Il a par contre nié que des membres de son ministère avaient tenté de camoufler les allégations selon lesquelles le juge aurait siégé en état d'ébriété, à l'été 1987.

Le ministre s'est par ailleurs livré à un vibrant hommage de la magistrature québécoise.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Les Terriens

25 % ses émissions de gaz carbonique d'ici l'an 2005.

On a planté des milliers d'arbres en Inde. Une chaîne humaine a été formée en Argentine. Au Bangladesh, le ministre de la forêt, M. Zafar Imman, a annoncé le prochain lancement d'un plan national d'environnement. Une fresque bucolique a été peinte à Bangkok sur le mur de l'ambassade des États-Unis dans laquelle se déroulait une exposition sur le thème de l'environnement. À Moscou 20 000 arbres et 235 000 arbustes devaient être plantés dans la capitale et ses environs. Au Caire, le président Hosni Moubarak, a affirmé que le peuple égyptien « continuera à étendre l'espace vert ».

À Tokyo, 30 000 personnes se sont réunies sur des terrains gagnés sur la mer grâce aux déversements des ordures ménagères. 1000 autres ont assisté à un concert à Osaka. Le « Japan Times » a regretté l'absence du gouvernement dans la célébration de l'événement.

En Chine, en revanche, le premier ministre, M. Li Peng, a demandé l'aide des autres pays pour aider la Chine à améliorer son environnement.

En France, enfin, l'événement a eu peu de répercussion et la chaîne humaine qui devait s'étirer sur 830 kilomètres le long du cours de la Loire, le plus grand fleuve français, n'a réuni que quelque 8000 personnes sur les 500 000 escomptées.

◆ Le Djihad

hington devrait faire des concessions pour obtenir celle d'autres captifs américains.

Les États-Unis ont remercié hier la Syrie et l'Iran pour leur rôle dans la libération de l'otage américain Robert Polhill, mais ont affirmé qu'il était trop tôt pour changer de politique à l'égard de Téhéran, appelant une nouvelle fois les Iraniens à user de leur influence pour faire libérer les autres otages, notamment les sept Américains toujours détenus au Liban.

La Maison-Blanche a affirmé que les États-Unis n'avaient passé aucun marché avec les ravisseurs pour obtenir cette libération, et n'avaient pas négocié avec les preneurs d'otages, mais avaient été en contact uniquement avec le gouvernement syrien.

Le président George Bush, qui se trouvait hier à Islamorada (Floride), a exprimé, par la voix de son porte-parole Marlin Fitzwater, sa satisfaction pour la libération de M. Polhill, professeur de 55 ans, qui avait été enlevé à Beyrouth le 24 janvier 1987.

Il a remercié tous ceux qui ont eu un rôle, notamment la Syrie et l'Iran, dont les efforts, a-t-il dit, « ont contribué à la libération de cet otage ».

M. Bush a cependant affirmé que la satisfaction américaine était « substantiellement tempérée » par le fait que sept autres otages américains étaient toujours cruellement détenus au Liban. « Nous ne pouvons avoir de repos jusqu'à ce que tous les otages soient libres. Une nouvelle fois, nous appelons d'urgence toutes les parties qui détiennent des otages, ou ceux qui ont une quelconque influence, à oeuvrer, dans un geste humanitaire, à la libération immédiate et inconditionnelle des otages restant », a-t-il déclaré.

Le président Bush a depuis longtemps appelé l'Iran à user de son influence pour faire libérer les otages

et a affirmé à plusieurs reprises que la bonne volonté engendre la bonne volonté. Interrogé à ce propos, M. Fitzwater a affirmé qu'il était « beaucoup trop tôt pour spéculer sur un éventuel changement » de la politique américaine envers Téhéran.

Enfin, l'Iran et les mouvements chiites au Liban attendent la libération des quatre otages iraniens et de Cheik Obeid, a déclaré hier à New York le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati.

« Maintenant nous attendons la libération des otages iraniens au Liban, de même que la libération de tous les otages libanais en Israël, y compris Cheik Obeid », a précisé M. Velayati dans une interview exclusive à l'AFP à la veille de l'ouverture de la session spéciale de l'ONU sur la coopération économique internationale.

Le ministre iranien a assuré que ces quatre otages iraniens, enlevés au Liban en 1982 par les phalangistes chrétiens sont toujours en vie, selon les dernières informations dont il dispose.

M. Velayati demande en outre que les pays occidentaux, et particulièrement les États-Unis, qui selon lui, « ont une grande influence sur Israël », l'exercent pour obtenir la libération de tous les otages retenus dans l'État hébreu et plus particulièrement celle de Cheik Obeid, enlevé l'année dernière au sud du Liban par un commando de l'armée israélienne.

« Les mouvements chiites et d'autres combattants au Liban sont optimistes pour voir se traduire dans les faits les bonnes intentions », a souligné le ministre.

◆ Les défis

Objectif avoué de la mission : examiner les solutions mises en oeuvre par Montréal dans le domaine de l'aménagement du territoire, du logement, du transport, entre autres domaines. Car il s'agit là de quelques-unes des responsabilités de ce nouveau gouvernement de la région de Bruxelles-Capitale.

Ces responsabilités prennent une dimension particulière en raison du formidable boom immobilier lié à l'avènement du « marché unique » en Europe à la fin de 1992. Cette « internationalisation » de Bruxelles se fait sentir dans l'utilisation du sol dans une ville-région très exiguë : un territoire d'à peine 160 kilomètres carrés. Devant l'envahissement des sociétés internationales, l'objectif de la nouvelle administration bruxelloise est double : « Il s'agit, précise M. Piqué, de créer des espaces intéressants, bien équipés pour accueillir ces sociétés. Mais, en même temps, il faut garder dans la ville de beaux noyaux, des villages urbains autour desquels puisse se concentrer une population sédentaire qui y trouve un bon niveau de vie ».

Derrière ce raisonnement, se profile un schéma maintenant classique, l'exode vers la banlieue. « Heureusement, ajoute M. Piqué, il ne se produira pas à Bruxelles, comme dans d'autres villes, ce phénomène naturel de régularisation sociale par le départ vers la banlieue de ceux que la ville ne peut plus accueillir parce qu'elle est devenue trop chère ». L'explication de cette assurance surprenante : les terrains qui ceinturent Bruxelles ont déjà atteint des prix qui interdisent ce genre de migration des populations moins fortunées.

Pour contrer les effets négatifs de l'implantation des « eurocrates », et autres étrangers avec fort pouvoir d'achat, Bruxelles doit fixer une population suffisamment nombreuse pour assurer sa viabilité. Du million d'habitants que compte actuellement cette ville, pas moins de 27 % sont des immigrants de fraîche date, souvent des pays du Maghreb. Dans cer-

tains municipalités du Grand-Bruxelles, ce pourcentage dépasse même les 50 %.

Deux volets de l'activité du Conseil bruxellois tiennent particulièrement à cœur à Charles Piqué : d'abord l'aménagement d'une bourse de logement dans des quartiers agréables et viables. Mais aussi la formation socio-professionnelle de cette nouvelle population d'enfants d'immigrants. D'où le regard du ministre-président sur les recherches et expériences menées à Montréal qui vit des problèmes analogues d'intégration de nombreuses communautés culturelles.

Le cap de 1992 et la construction d'une Europe élargie donnent au projet global de Charles Piqué toute sa dimension. Il ne cache pas sa satisfaction devant la décision des Douze de la CEE d'autoriser le Parlement européen à tenir ses sessions extraordinaires dans de nouveaux locaux au cœur de Bruxelles.

Bruxelles deviendrait réellement la capitale de l'Europe ! « C'est déjà une situation de fait, confirme calmement Charles Piqué. Pas besoin du label « Capitale de l'Europe » : ce serait arrogant et excessif. Bruxelles est devenue carrefour international avec l'installation d'institutions politiques, de sociétés multinationales. Inutile de le claiçonner. C'est un fait ».

◆ Les candidats

semblaient déplacées.

Ce qu'a également concédé Jean Chrétien, encore que du bout des lèvres. « Les séparatistes qui veulent détruire le pays ont le droit démocratique de défendre cette idée », a-t-il précisé.

Mais John Nunziata maintient ses propos, même s'il explique qu'ils visent d'abord l'état-major québécois de Brian Mulroney, en particulier le ministre Lucien Bouchard à qui il reproche son discours nationaliste.

« Si M. Bouchard fait la promotion de l'indépendance, il est un traître », lance le député Nunziata qui trouve déplacé que le ministre remette en cause son appartenance au Canada à la lumière du blocage de l'accord du lac Meech. Plusieurs militants libéraux des Maritimes sont sur la même longueur d'onde que le député Nunziata.

Massivement acquis à Jean Chrétien, ils ne cachent pas que l'espoir de voir l'ancien ministre tenir tête au Québec constitue leur principal mobile.

« Je crois qu'il peut tenir le Québec à sa place », explique à ce sujet un jeune délégué de Halifax, qui travaille activement pour l'ancien ministre.

Dans les Maritimes, Jean Chrétien cimente actuellement ses appuis en claironnant haut et fort son avance au Québec.

« Je mène au Québec alors qu'au début de la campagne, tous mes conseillers québécois m'avaient prédit que j'allais me faire assommer à cause de ma position constitutionnelle », rappelle inlassablement l'ancien ministre à ses délégués.

Et, avec une avance presque insurmontable, son discours se fait de plus en plus électoraliste.

« La prochaine bataille, c'est l'élection, et contre Brian Mulroney, le travail sera facile », a-t-il promis à une rencontre de délégués de Halifax en fin de semaine.

« Un gouvernement qui a perdu le sens de la décence... et perdu son autorité morale, il est temps de s'en débarrasser et vite », a-t-il encore ajouté au débat.

Un climat qui démolise ses adversaires dont les campagnes sont manifestement désamorçées.

À Halifax, la plupart des réponses bien articulées de Paul Martin sont tombées dans le vide d'une salle apa-

thique. Et si le député montréalais ne rend pas les armes, ses organisateurs tirent des conclusions de plus en plus sombres.

« Je trouve de plus en plus de ressemblance entre les libéraux fédéraux et le Parti égalité, a lancé à la télévision nationale de langue anglaise, Jean Lapierre, co-président de la campagne Martin.

Même s'ils nient que le moral des troupes est également très bas, le camp Copps ne déborde pas d'optimisme non plus. Surtout qu'hier, la candidate a livré une des performances les plus terribles de sa campagne.

Depuis une semaine, le clan Copps a essuyé une série de coups durs. Elle a eu d'abord des démêlés avec l'équipe Martin au Québec. Ensuite, John Nunziata a prêté dès son arrivée à Halifax, que le cours libéral est terminée, et qu'il faudrait un miracle pour arrêter Jean Chrétien.

Mais surtout, ce sont des chiffres montrant que Sheila Copps pourrait se voir dépassée par le mouvement anti-avortement à Calgary qui lui ont fait le plus de tort. Encore que cette hypothèse soit en voie de tourner à son avantage, plusieurs libéraux songeant en effet à voter Copps au premier tour pour éviter à la seule femme de la course de se faire supplanter par des adversaires du droit à l'avortement.

Il reste maintenant un seul débat à venir dans le cadre de la campagne libérale. Il aura lieu à Montréal le 3 juin prochain.

◆ TF1

longtemps, et ouvrent le feu dès que les condamnés sortent dans la cour de la caserne où a eu lieu le procès. Les projectiles tirés en rafales arrosent le sol, puis une voix crie « Halte au feu ».

Les séquences suivantes montrent Elena Ceaucescu allongée au bas d'un mur criblé d'impacts. Une longue rigole de sang part de sa tête, atteinte de plusieurs projectiles. Un médecin légiste s'approche et constate le décès. Nicolae Ceaucescu, à quelques mètres de là, sur la droite, est tombé sur les genoux, le reste du corps rejeté en arrière, une balle dans le front.

La mise en bière a lieu cinq jours plus tard, le 30 décembre 1989. Les visages d'Elena et Nicolae Ceaucescu sont déjà momifiés par la décomposition, et certains des témoins présents parleront d'une « gravure de Dracula » à propos de l'ex-dictateur.

Selon le vœu de Gelu Voican Voiculescu, l'organisateur du procès, le couple a reçu une sépulture décente, suivant le rite orthodoxe roumain. Les corps ont été drapés dans un linceul. Quand les cercueils descendent dans leurs tombeaux, Voiculescu leur jette une poignée de terre. « Que la terre soit légère et que la paix soit avec vous ».

TF1 a souhaité ne pas diffuser certains plans pouvant permettre de reconnaître le cimetière de Bucarest où a eu lieu l'inhumation, afin d'éviter toute profanation éventuelle.

23 avril

par la PC et l'AP

1989 : décès de Diiori Hamani, président du Niger de 1960 à 1974.
1988 : attentat à la voiture piégée à Tripoli, au Liban : 69 morts et 111 blessés.
1987 : dans le Connecticut, 28 ouvriers perdent la vie à Bridgeport dans l'effondrement d'une maison à appartements.
1986 : le gouvernement sud-africain annonce son intention d'abroger un certain nombre de textes restreignant les déplacements des Noirs.

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645